45e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 33 19 AOUT 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne)

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Édition complète . . . . 18 fr. — Édition partielle . . . . 12 fr. | ÉTRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 17 décembre 1925.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.58

SOMMAIRE

DOCTRINE

Chronique de Théologie mystique *(suite)*. — S. Jean de la Croix, 513. — Mgr Farges et divers, 517. — Ecole dominicaine, 520. — Ecole liguorienne, 522.

Liturgie. — Consultations diverses, 523.

L'« Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : Mgr Du Bois de la Villerabel, 526 ; H. Dutoit, P. Vuillermet, L. Rouzic, Maurice Paléologue, 527 ; Augustin Cartault, Georges Vidalenc, A.-M. de Poncheville, 528.

PRÉDICATION

Instructions pour les dimanches. — XLV. *14e Dim. après la Pentecôte* : Servir Dieu et l'argent, 417. — XLVI. *15e Dimanche* : Sur l'envie, 419.

Pour la Décollation de S. Jean-Baptiste. — Les leçons de sa mort, 420.

Pour la fête de S. Fiacre. — Le patron des jardiniers, 422.

Sujets de circonstance. — A un pèlerinage à Lourdes, 423.

Entretiens sur la vie chrétienne. — CVII. Le sacrement d'Eucharistie : 2° *Ce que l'homme doit y apporter* : c) Une action de grâces convenable, 424.

Les Saints de la vieille France. — DEUXIÈME PARTIE : LES SAINTS DE L'ÉPOQUE CAROLINGIENNE. — I. La fin d'une race, 428. — II. Charlemagne : 1° *Le prince chrétien*, 430.

PETIT COURRIER

Q. — Un confrère italien me demande de lui envoyer deux ou trois ouvrages français contenant des suggestions courtes, claires, sur les Evangiles des dimanches et sur la vie des Saints, car étant parfois appelé à prêcher au dernier moment, il désirerait avoir sous la main un auteur qui lui donne des idées à développer.

R. — Envoyez-lui Gondal, *Pour mes homélies des dimanches et des fêtes*, 2 vol. in-8 à 12 f. l'un, Paris, Lethielleux ; — et le *Petit Journal des Saints*, par Deux missionnaires, in-32 de 400 p., Paris, Téqui.

Q. — Où peut-on se procurer une histoire de la guerre 1914-1918 en un ou plusieurs volumes? On voudrait une histoire aussi complète que possible.

R. — *Histoire de la Grande Guerre*, par un Français, in-8 de VIII-405 p., Paris, Hatier ; — *La Guerre de la délivrance*, par le gén. Cherfils, 3 vol. in-8, Paris, de Gigord.

Ou encore, une histoire composée de : Raymond Poincaré, *Les origines de la Guerre*, in-12 de 284 p., Paris, Plon ; — Louis Madelin (chez Plon), *La victoire de la Marne*, in-16 de 135 p. ; *La mêlée des Flandres*, in-12 de 245 p. ; *La bataille de Verdun et l'opinion allemande*, in-8 de 100 p. (lire aussi *Dix mois à Verdun*, de l'abbé Thellier de Poncheville, in-12 de 320 p., Paris, de Gigord ; et *La Chanson de Vaux Douaumont*, par Henry Bordeaux, 2 vol. in-12, Plon) ; *La Bataille de France*, in-12 de 380 p. ; et *Le Chemin de la Victoire*, 2 vol. in-16 de 200 p. chacun ; — Général Mangin, *Comment finit la guerre*, in-12 de 340 p., Plon ; — G. Leygues, *Les Marins de France*, in-12 de 112 p., Paris, Berger-Levrault.

Q. — L'*Ami* voudra-t-il me renseigner s'il existe une Vie de sainte Julie (Corse) et de sainte Julienne Falconieri ?

En plus, saura-t-il m'indiquer un livre de conférences pratiques et solides pour des religieuses (Sœurs de charité) ?

R. — Ad I. Sainte Julie, vierge et martyre au Ve siècle, patronne de la Corse, inscrite au Martyr. Romain et au Propre d'Ajaccio le 22 mai, a deux pages dans les *Petits Boll.*, t. VI, p. 102-104 ; — *Vie* au n° 535 de la collection de la Bonne Presse ; — *Acta Sanctorum*, t. V maii, p. 168-72, où vous n'apprendrez guère plus.

Ad II. *Ste Julienne Falconieri, Sa vie, son temps, son œuvre*, par le P. Aug. Lépicier, in-8 de 220 p. avec illustr., Bruxelles, Vromant (1907). Demandez-le plutôt à l'auteur, 25, rue de Pontoise,

à Montmorency (Seine-et-Oise). — C'est à cette adresse également (ou à Bruxelles, 29, rue Washington) que se trouve *Le Messager de la T. S. Vierge,* mensuel, organe du Tiers Ordre Servite, et bureau de renseignements pour tout ce qui concerne l'Ordre et ses publications, et le culte de N.-D. des Douleurs.

Ad III. Mgr Lelong, *La sainte religieuse,* in-12, 7 f. 50, Paris, Téqui. — Et voyez le répertoire que vient de publier l'Apostolat de la Prière, 9, rue Montplaisir, à Toulouse : *Bibliographie pratique pour des exhortations spirituelles,* in-12 de 128 p., 5 f. 50.

Q. — Dans quelle librairie pourrais-je me procurer la *Vie* de S. Stanislas ?

R. — **S'il s'agit de S. Stanislas de Cracovie, je ne connais pas de *Vie* à part. Voyez les *Acta Sanctorum,* t. II maii, p. 196-277, et t. VII, p. 607 ; les *Petits Boll.* au 7 mai, t. V, p. 384 90 ; le n° 323 de la collection de la Bonne Presse.**

S'il s'agit de S. Stanislas Kostka, voyez le n° 613 de la même collection ; *Vie* par le P. Michel, S. J., in-8, Lille, Desclée ; *Vie* abrégée par le P. Rouvier, in-16 de 50 p., ibid.

Q. — Voici donc le sujet que j'ai à traiter : « *Pastorale.* La visite des malades. 1° Les prêtres ayant charge d'âmes peuvent-ils se contenter de visiter les malades qui les font demander ou ceux qui accomplissent habituellement leurs devoirs religieux ? — 2° Doivent-ils, au contraire, visiter tous les malades sans exception, pratiquants ou non, dès qu'ils apprennent leur maladie, même s'ils n'ont pas été demandés, ou s'ils prévoient des difficultés ou des refus ? Quelle est la gravité de ce devoir ? — 3° Peuvent-ils se considérer comme libérés en conscience de leur devoir, s'ils ont essuyé un refus ou même des injures : *a)* de la part d'un malade ; *b)* de la part de ceux qui l'entourent ? — 4° En particulier, doivent-ils visiter les malades vivants en concubinage, ou unis civilement ? » Quels ouvrages consulter ?

R. — **Voyez une étude d'ensemble dans l'*Ami* du 20 décembre 1894 et du 14 février 1895, et des *cas* que vous retrouverez aisément en vous reportant aux Tables annuelles, v° *Moribonds;* — Berardi, *Examen Confessarii et Parochi,* t. I, p. 196 et suiv. ; — Frassinetti, *Manuel du jeune curé,* Paris, Bloud ; — la 14e Conférence dans *Le bon Pasteur* de Mgr Lelong, Paris, Téqui ; — et les auteurs de Théologie morale et pastorale que vous devez avoir dans votre bibliothèque, sans oublier le Rituel romain, tit. V, ch. 4 et suiv.**

L'Œuvre des Vocations tardives installée au Grand Séminaire de Chartres, accepte *pour ce diocèse* les élèves d'ailleurs, et fait même l'éducation gratuite de ceux qui sont dénués de ressources. Les jeunes gens partagent partiellement la vie des séminaristes, et leur succès plus tard en philosophie et en théologie atteste la solidité des études. — S'adresser à M. le chanoine Havard, Supérieur du G. S., 1, rue St-Eman, à Chartres.

— A la question, p. 190, « s'il existe en France une maison religieuse où une jeune fille atteinte de surdité puisse être admise pour suivre son attrait vers la vie contemplative, » je puis vous répondre qu'il existe à Tarbes une maison *ad hoc* où des Sœurs Adoratrices du T. S. Sacrement (Sœurs de St-Joseph de Cantaous) élèvent des sourdes-muettes et en gardent comme converses.

Le Pays basque à vol d'oiseau, par Pierre Lhande, S. J. — In-12 de 184 p., riches illustrations hors texte, 12 f. — Paris, Beauchesne.

A la saison des villégiatures (et le pays basque compte quelques-unes des villégiatures les plus fréquentées qui soient au monde), il paraît que chaque année les libraires de Bayonne, Biarritz, Saint-Sébastien, etc., sont assaillis par des touristes et des baigneurs en quête de quelque ouvrage court et agréable qui leur fasse connaître dans leurs grandes lignes la physionomie extérieure, les origines, les traditions littéraires et morales de ce peuple énigmatique que l'on pressent si intéressant. Ce petit livre n'existe pas ; et ce n'est pas encore ce petit livre-là que le P. Lhande nous donne aujourd'hui. Il est mieux à même que personne de nous le donner : il est Basque fervent ; à côté de ses œuvres françaises, il a des « œuvres basques » ; il a professé des leçons de *littérature euscarienne* à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse ; et peut-être nous donnera-t-il quelque jour le livre désiré. Pour aujourd'hui, il ne nous en offre encore que quelques linéaments, quelques chapitres qui d'ailleurs sont le meilleur avant-goût pour les lecteurs pressés.

En XII chapitres il nous dit le décor du pays basque, les origines, la littérature et la langue, le foyer basque, le maître de maison, la femme et l'enfant, les domestiques, le travail, la chasse et le jeu, la veillée, enfin l'idée religieuse et la part à Dieu chez les Basques. — L'illustration est superbe, et n'a qu'un inconvénient : celui de hausser le prix du volume.

Notions élémentaires d'architecture religieuse, par l'abbé D. Duret, professeur au Petit Séminaire de Chavagnes-en-Paillers (Vendée). — Un vol. in-8 de 200 p., avec 481 dessins à la plume, 10 f. franco. (Fortes réductions pour les Séminaires par quantité). — Chez l'auteur. (Compte courant de chèques postaux : 143-81 Nantes).

M. l'abbé Duret a voulu composer un véritable *manuel* d'architecture religieuse. — « Les ouvrages savants sur ces matières ne sont pas rares, écrit-il dans sa préface ; mais s'ils sont pour les initiés de précieux instruments de travail, ils déroutent parfois les commençants par leur caractère technique. Ce sont les *livres du Maître ;* ils appellent, semble-t-il, un Manuel élémentaire à la portée de tous, qui serait comme le *livre de l'Elève.* C'est le but de ce petit traité. » L'auteur a pleinement réalisé son but, et son Cours est vraiment le livre de l'Elève. Et c'est le plus bel éloge que nous puissions en faire.

Il se recommande par la simplicité de son exposition, la clarté et la précision de son enseignement, qui embrasse toute l'histoire de l'architecture religieuse depuis les origines jusqu'à nos jours.

Il renferme près de 500 croquis à la plume, dessinés de la main experte de l'auteur et qui éclairent le texte d'une façon remarquable.

Nous croyons cet ouvrage appelé à rendre de réels services au clergé et aux élèves de nos Séminaires, auxquels il est spécialement dédié. Il est bien fait, comme s'exprime l'auteur, « pour leur inspirer un zèle éclairé et discret pour la Maison de Dieu » et pour leur faire connaître et aimer les chefs-d'œuvre de notre art national et chrétien.

Le Duplicateur " GOSSELIN " imprime 500 copies à l'heure jusq. 10.000 ex. du même original. Prix cour. sur dem. — Polycopie Abbé GOSSELIN, FLERS (Orne).

LA LIBRAIRIE René GIARD 2, Rue Royale LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, ... littérature, etc., fins d'éditions

BICYCLETTE V. M. A.
Modèle spécial pour le Clergé
PRATIQUE — SOLIDE
Catalogue franco sur demande aux Etablissements E. MUGLER Fils, à Valence (Drôme), qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* toutes facilités et conditions spéciales avec crédit au gré du client. R.C. Romans 313.

Crêpe TETRA
pour
PANSEMENTS, VARICES, RHUMATISMES, ETC.
EXIGEZ cette MARQUE
En vente partout
GROS : Société Française des Tissus TÉTRA
48, Rue de Laborde, PARIS-8e
Téléphone : Laborde 28-40 — R. C. Seine 101.853

43e ANNEE (5e SÉRIE) N° 33 19 AOUT 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Chronique de Théologie mystique

(Suite)

SOMMAIRE

II. S. Jean de la Croix. — 1. J. Baruzi : un gros travail de mince valeur. S. Jean de la Croix serait-il suspect de quiétisme et de protestantisme ? Est-il à propos de lui imputer les doctrines du modernisme et du panthéisme ? — 2. Raisons de la faveur dont jouit l'étude des mystiques parmi les philosophes incroyants ; postulats gratuits et méthodes fausses. — 3. Mgr Landrieux. — 4. Le R. P. Théodore de St-Joseph. — 5. S. Jean de la Croix et la mystique dans les *Cahiers de la Nouvelle Journée*.

III. Manuels et traités. — § I. MGR FARGES ET DIVERS. 1. Mgr Farges. Analyse de ses récents travaux. — 2. Ce qu'il y a de personnel dans ses vues. — 3. Avantages, — 4 et inconvénients des positions prises. — 5. Conclusions pratiques. — 6. G. Maréchal, S. J. — 7. Boumier. — 8. Naval.

§ II. ECOLE DOMINICAINE. 1. Meynard et Gerest. — 2. Joret. — 3. X., *De la vie d'oraison*.

§ III. ECOLE LIGUORIENNE. 1. J. Dosda. — 2. Schryvers. — 3. Charton. — 4. La spiritualité de S. Alphonse.

II. Saint Jean de la Croix

1. — C'est avec une curiosité pleine de sympathie que nous avons ouvert le monumental ouvrage que M. Baruzi vient de consacrer à S. Jean de la Croix [1]. Un coup d'œil jeté sur la table des matières nous avait annoncé une véritable encyclopédie du sujet : un livre consacré à étudier l'état des textes ; un autre retraçant la biographie du Saint ; un troisième analysant l'expérience mystique et son expression lyrique ; un quatrième essayant une synthèse doctrinale. Nous avions bien entendu quelques formules inquiétantes dans la préface, mais l'ouvrage étant une thèse de doctorat ès-lettres, nous les avions prises provisoirement pour des concessions faites aux idées et à la terminologie des examinateurs.

Cependant, à mesure que nous avancions dans la lecture, nous remarquions que les idées les plus étranges s'infiltraient dans la trame de l'exposé : elles apparaissaient de plus en plus fréquemment à mesure que l'ouvrage avançait vers son terme, et prenaient enfin tout leur relief et tout leur sens dans la « synthèse doctrinale » sur laquelle se clôt le livre.

C'étaient d'abord des passages témoignant d'un étonnant manque de goût et de finesse dans l'interprétation des textes. Voici, par exemple, les variations auxquelles se livre M. B. sur deux lignes que S. Jean de la Croix écrivait pendant sa dernière maladie :

« Je ne me rappelle plus rien à vous écrire pour le moment, et par amour de la fièvre, je m'arrête, si désireux que je sois de m'étendre davantage... y por amor de la calentura tambien lo dejo, que bien me quisiera alargar. » — « Ce n'est pas ici seulement le goût de la souffrance physique, tel que nous le rencontrons chez tous les ascètes, commente M. Baruzi ; c'est une curiosité psychologique qui s'exprime, et puisque le mot y est prononcé, un *amour* d'une expérience plus aiguë, expérience trouble et claire tout ensemble, douloureuse et séduisante à la fois. Attachement à une agitation interne tandis qu'un délire naissant n'interdit pas encore l'analyse, alors que rien, semble-t-il, ne peut ralentir un rythme qui cependant çà et là nous semble docile à notre effort. Nous essayons de corriger, par une immobilité externe, un chaos intérieur et brutal où nous sentons déjà l'approche de la mort. Il ne faudrait point croire que des êtres habiles à s'observer eux-mêmes ne discernent pas, dans les crises de la fièvre, certaines modalités, qu'ils ignoraient, de leur nature ; peut-être même découvrent-ils parfois, par une introspection singulièrement lucide, le passage, par exemple, du bruit subjectif à l'hallucination auditive, de la vague impression d'une odeur de soufre à l'hallucination olfactive. Qui peut dire ce qu'un mystique tel que Jean de la Croix, acharné à détruire l'illusion des révélations et des visions, a découvert, lui aussi, dans le pays de la fièvre ? » [Et en note :] « Oh ! si l'on pouvait tenir registre des rêves d'un fiévreux, quelles grandes et sublimes choses on verrait sortir quelquefois de son délire ! » (J.-J. Rousseau, *Confessions*, livre VII). » (P. 225-226).

Ce lourd rapprochement entre S. Jean de la Croix et ce demi-fou qu'était Rousseau n'est-il pas à la fois un manque de psychologie et une sorte de profanation ? Mais voici d'autres rapprochements non moins étranges. Pour bien comprendre S. Jean de la Croix, c'est, paraît-il, à Fénelon et surtout à Mme Guyon qu'il faudrait aller demander une bonne interprétation :

« La doctrine de S. Jean de la Croix, en son affirmation essentielle, a été si profondément comprise par Fénelon et aussi par Mme Guyon, que l'on serait d'abord tenté de faire appel à eux pour la ressaisir... (p. 449).

« Il n'y a pas lieu de rechercher ici dans quelle mesure l'expérience de Mme Guyon et la pensée fénelonienne ont déformé le système de S. Jean de la Croix. En fait

[1] *S. Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique*, par J. Baruzi (thèse de doctorat ès-lettres) ; 1 vol. gr. in-8° de VII-790 p. ; Paris, Alcan (1924).
Aphorismes de S. Jean de la Croix ; texte établi et traduit d'après le manuscrit autographe d'Andujar et précédé d'une introduction, par J. Baruzi (thèse complémentaire) ; 1 vol. gr. in-8 de XXIV-78 p. avec 3 planches hors texte ; Paris, De Boccard (1924).

Fénelon et Mme Guyon *sont allés droit à l'essence* » (p. 451).

Mais ne conviendrait-il pas cependant de demander tout d'abord aux doctrines catholiques, spécialement aux dogmes définis par l'Eglise auxquels adhérait S. Jean de la Croix, des lumières pour l'interpréter correctement ? Non, si vous voulez atteindre au fond de la pensée du Saint, car S. Jean de la Croix a dépassé le catholicisme, il est allé bien au-delà du christianisme même, rencontrant des hommes ayant un « dogmatisme déterminé » autre que le sien, ou même n'en ayant aucun :

« Aussi âprement certes que les plus hauts Chrétiens, il a aimé le Christ... Il a constamment vérifié, contrôlé un rythme subjectif en fonction du texte biblique. Toute sa démarche mystique est chrétienne. Son christianisme nous enserre et nous prend, à certains égards, comme le fait celui d'un Pascal. Mais en même temps nous sommes conduits en quelque sorte *au-delà du Christianisme*. De tous les grands mystiques, Jean de la Croix est celui qui réalise le plus intimement les permanentes et universelles conditions de l'union divine. Il faut dilater toutes nos perceptions ordinaires pour le bien voir. En ce Carme, strict défenseur d'une Règle aimée, *se cache, sans qu'il en ait lui-même conscience, un être plus ample encore,* attirant en sa solitude intérieure les hommes qui viendront à lui *de toutes les confessions,* ou qui, *sans être liés eux-mêmes à un dogmatisme déterminé,* pourront apprendre de lui *une méthode de purification de leur pensée* (p. 234).

« Il ne faut ni atténuer ni déformer des lignes où les Illuminés [d'Espagne] eussent démêlé l'essence de leur oraison, où un Evangélique et même un Réformé reconnaîtraient l'accent de la plus pure religion de l'Esprit, où les catholiques les plus stricts, d'autre part, auraient raison de discerner une soumission aux plus authentiques racines de la vie contemplative et de la vie monastique (p. 271).

« La mystique de S. Jean de la Croix, plus intimement que toute autre expérience catholique, *rejoint la vie spirituelle de ceux, à quelque confession qu'ils appartiennent et qu'ils soient ou non attachés à un dogmatisme déterminé,* qui ont chassé de leur pensée toute représentation et même toute notion de Dieu et se sont perdus en une Foi qui, en un autre sens que la raison, mais aussi puissamment qu'elle, élimine les pensées médiocres, l'anthropomorphisme grossier, les puérilités, le contenu empirique arbitraire... Ce ne sera pas le Dieu fait homme en qui Jean de la Croix s'abîmera, mais autant que sa culture métaphysique le lui permettra, le Dieu incompréhensible et sans bornes... Il est de ceux qui ont cru éprouver une expérience de l'infini, et, selon la remarque de M. de Hügel, peut être compté comme l'un des plus grands parmi ceux-là » (p. 453-454).

Cependant c'est un fait : il suffit de lire quelques pages de S. Jean de la Croix pour constater que par un « singulier mélange de pensée hardie et de docilité sans culture, » il a « accueilli sans critique les schémas théologiques » du Catholicisme. Mais cette adhésion au dogme révélé n'est pour ainsi dire qu'à la périphérie de sa pensée ; la foi, cette foi dont il vient d'être dit un mot dans le dernier texte cité, oui, cette « Foi pure » sera, selon M. B., le moyen utilisé par S. Jean de la Croix pour se débarrasser du « donné théologique » que les catholiques appellent le dogme. Ce « donné théologique »

« est habilement refoulé, car l'union est seule en cause, la Foi pure en est le moyen propre, et *cette Foi n'est pas l'adhésion minutieuse à des articles dogmatiques, mais* L'ÉLAN INFORMULÉ ET VÉHÉMENT VERS UN DIEU QUE JE POSE *sans le connaître* (p. 468). — Foi que toute formule trahirait, et que ne circonscrit pas un dogmatisme. Mystère et élan de la vie profonde. Cette foi rejoindra il est vrai un donné théologique... Et de la sorte se combinent *la plus grossière soumission à une autorité externe* et une intime élaboration à laquelle ne préexiste aucune matière.

« La Foi pure telle que l'entend Jean de la Croix, ne nous conduit pas seulement par delà les données de notre pensée normale ; c'est par delà le monde surnaturel qu'elle s'élance... C'est dire qu'elle est une méthode intellectuelle très exactement définissable. *Méthode qui consiste à ne jamais accepter les données perceptibles, m'apparussent-elles comme incontestablement surnaturelles* (p. 524 ; souligné par l'auteur).

« Pour tout grand mystique, ou le dogme deviendra vie, ou il ne sera pas. La doctrine mystique de Jean de la Croix ne maintient, en définitive, *du dogmatisme que ce que l'expérience a atteint et vécu* » (p. 681).

Cette notion de la Foi est une vieille connaissance pour le théologien catholique. C'est tout simplement la notion protestante de la foi, remaniée par le libéralisme criticiste, adoptée sans changement essentiel par le modernisme catholique, et condamnée comme hérétique par Pie X. M. B. a parfaitement senti que les pensées qu'il prête à S. Jean de la Croix font nécessairement songer au protestantisme ; et il cite Calvin, pour sa notion de la foi (p. 525, note 1) ; il évoque fréquemment Luther (p. 706, note 1 ; *Aphorismes,* p. 56-57, etc.) ; il trouve que S. Jean de la Croix « est moins éloigné qu'on ne le pourrait croire de *l'attitude protestante essentielle* » *(Aphorismes,* p. 37), et cherche à lui imputer je ne sais quel mépris des « œuvres, » des « pratiques cérémonielles » et des « dévotions, » y compris « la dévotion mariale » *(Ibid.,* p. 44, 45, 57, etc.). Très significatives aussi sont, quand il s'agit de philosophie religieuse, ses citations de Delacroix, de Loisy, voire de Renan.

Et M. B. ne recule pas devant les conséquences les plus graves des idées qu'il croit découvrir en S. Jean de la Croix. Ici il faut faire un choix, sous peine d'être infini. Tout comme le libéralisme protestant, le modernisme penche vers le panthéisme. Il faudra que « plus ou moins consciemment » S. Jean de la Croix suive le mouvement, et c'est pourquoi ses extases, en ce qu'elles ont de plus « riche, » nous seront présentées comme des « extases cosmiques » :

« C'est bien une *extase cosmique* qu'élabore Jean de la Croix (p. 415). — La contemplation cosmique [est réalisée] dans ces minutes durant lesquelles le poète mystique *adhérait au silence des espaces nocturnes* ou s'abîmait en une perception limitée, perception soudain exaltée et devenue comme un signe de l'univers (p. 288). — Il est probable que Jean de la Croix a expérimenté une extase qui n'est pas fréquente dans le mysticisme catholique et qui est une adhésion intense à la beauté cosmique (p. 287). — Si l'on pouvait remonter jusqu'à cet instant indivisible où *il a systématisé au fond de son être la vision obscure du monde,* on atteindrait sans doute *au plus riche* moment de sa recherche intérieure (p. 313). — *Le fond de la doctrine* de S. Jean de la Croix réside dans *l'affirmation d'un*

univers nocturne (Aphorismes, Introd., p. XXI). — Jean de la Croix est au premier rang de ces mystiques qui, *en définitive, ont adhéré à l'univers* » (p. 708).

M. B. l'avoue : il n'arrive à donner ce sens aux expériences mystiques de S. Jean de la Croix qu'en les *interprétant* à l'aide d'une philosophie. Il écrit par exemple :

« Si nous *interprétons métaphysiquement la mystique, l'accent doit être mis sur une nouvelle intuition du monde* et sur la lente création en nous d'un état théopathique, création inséparable, il est vrai, de l'idée de passivité. Mais cette idée de passivité elle-même, en dépit du langage mystique, ne doit pas être conçue de façon anthropomorphique. Mystique et métaphysique ne se rejoignent *que si nous nous attachons à l'intuition du monde elle-même* » (p. 396, note).

2. — Cette dernière citation est tout à fait significative. Elle nous permet de saisir sur le vif la *méthode* et les *principes d'interprétation* adoptés par M. B. Il a abordé l'étude de S. Jean de la Croix non pas sans préjugé, mais l'esprit imbu d'une philosophie, et même d'une métaphysique qu'il tient pour le plus haut effort de l'homme vers la vérité. Depuis les travaux de Bergson notamment, le philosophe moderne sait que les représentations sensibles et même les concepts intellectuels les plus hauts et les plus épurés n'ont qu'une valeur très diminuée et tout à fait relative. Il faut les dépasser, et remonter jusqu'à l'expérience, jusqu'à l'intuition de la « durée » créatrice et toujours fuyante qui constitue notre vrai fond ; dans ce fleuve intérieur, notre pensée discursive puise avec ses « formes à priori » une onde qui, perdant son mouvement, se fige, se glace, reproduit les formes des concepts où nous l'emprisonnons, mais ne représente plus le flux vivant de la réalité interne où elle a été puisée. Le philosophe doit rejeter toutes ces représentations trompeuses et les dépasser pour prendre conscience, non point par l'entendement, mais par une sympathie de toute l'âme, du « rythme » mystérieux de sa vie profonde qui évolue dans une durée simple et créatrice. L' « expérience mystique » qu'ont éprouvée certains êtres privilégiés, n'est qu'une des manières de sympathiser avec cette réalité intérieure et vivante : l'introspection philosophique poursuivie avec de bonnes méthodes (entendez les méthodes bergsoniennes), l'enthousiasme artistique, le délire volontaire ou maladif sont d'autres moyens de sympathiser avec la « durée » fuyante. C'est pourquoi, nous dit M. Baruzi, « Le *senti* échappe à toutes les prisons confessionnelles, à toutes les étroitesses d'école. *Le philosophe, le poète s'y reconnaissent aussi fortement que le chrétien strict* » (p. 666).

Nous saisissons maintenant les motifs pour lesquels l'étude des mystiques est en telle faveur, depuis quelque vingt ans, parmi les philosophes étrangers à toute religion : pour eux, c'est un moyen de remonter, par une intuition de qualité rare, vers la réalité interne si difficile à saisir. A ce point de vue tous les mystiques, à quelque religion qu'ils appartiennent, peuvent être d'une égale utilité, et « *seule une étude* d'ensemble sur l'expérience mystique — *à travers les diverses confessions et en dehors d'elles toutes* — nous aiderait à... *poser correctement* le problème des relations entre la métaphysique et la mystique » (p. 621-622). Mais il faut se borner ; M. B., qui aurait pu étudier presque avec autant de fruit tel ou tel mystique arabe « particulièrement significatif, » a fixé son choix sur S. Jean de la Croix. (Préface, p. III).

Mais s'il convient d'étudier les mystiques, ce serait une naïveté que d'accepter leur témoignage tel qu'ils nous le donnent. Imbus d'une philosophie trop rudimentaire et insuffisante, manquant des méthodes que seuls les modernes ont découvertes, ils n'ont pas su se comprendre eux-mêmes, ni critiquer leurs expériences, ni les exprimer. Embarrassés par tout leur attirail de concepts, de dogmes, de pratiques religieuses, ils n'ont pas su s'interpréter eux-mêmes. Et M. B. leur indique complaisamment comment ils auraient dû s'y prendre :

« On pourrait en effet concevoir que le mystique se soumît à une tout autre méthode d'introspection. Il accueillerait l'obscurité intérieure comme le fait initial et prendrait le chemin aride « où l'on ne sait pas, » chemin qui conduit vers une fin que l'on ne sait pas. Bref, il se rendrait docile, dans l'exposé théorique lui-même, à une expérience mystérieuse qu'il s'efforcerait de saisir en son inimitable secret, d'arracher aussi aux déformations doctrinales. Et il nous guiderait ainsi vers une construction en quelque sorte imprévisible. S. Jean de la Croix aurait pu, s'il avait été uniquement fidèle au symbolisme de sa pensée et sans doute à sa plus immédiate expérience, entreprendre ce travail subtil (p. 569). — Malheureusement, Jean de la Croix... s'est soumis à un donné théologique. Il n'a pas tenté l'effort délicat qui eût consisté à édifier une critique de la grâce » (p. 573).

Par bonheur d'autres hommes sont venus, qui reprennent aujourd'hui cette œuvre que « jamais un mystique n'a su mener à bien » et « n'a même conçue nettement » (p. 232). Ces nouveaux venus se garderont bien d'attribuer à une intervention réelle du Dieu personnel ce qui n'est, en somme, qu'une tentative philosophique inconsciente d'intuition du monde et de « construction du moi par le moi [1]. » Ils se substitueront donc au mystique, ils essaieront de revivre à force de sympathie compréhensive ses expériences intérieures. Les lignes caractéristiques de ces expériences sont esquissées ou simplement amorcées dans les écrits des mystiques, elles s'y trouvent infléchies et faussées par tout le matériel conceptuel ou dogmatique dont le mystique n'a pas su s'affranchir. L'homme moderne n'a plus cet embarras ; il est assoupli par l'habitude de l'introspection ; il prendra donc la place du mystique et se laissera porter par le « rythme » intérieur de l'expérience plus loin que le mystique n'a osé se laisser aller ; ainsi l'intuition intérieure de ce dernier sera reconsti-

[1] « En dépit des apparences, Jean de la Croix traduit moins un devenir affectif qu'*une recherche intellectuelle*. Il cherche à comprendre Dieu de moins en moins grossièrement ; il veut arriver à penser divinement. Peu importe qu'*il s'imagine y parvenir par une action de Dieu en lui. Son ambition est bien telle : purifier sa pensée* de tout ce qui n'est pas Dieu » (p. 277-278).

tuée, prolongée, interprétée; et « par une mystérieuse alchimie, la Foi mystique [aura] rejoint la raison critique » (p. 525).

Arrêtons ici cet exposé : nous tenons maintenant la clé de la méthode appliquée systématiquement et à chaque page par M. B. aux textes de S. Jean de la Croix. Elle se résume en ceci : étant donné que la philosophie à laquelle adhère M. B. est infiniment supérieure au stade de pensée dans lequel se trouvait S. Jean de la Croix quand il éprouvait et décrivait ses intuitions mystiques, il faut 1° dégager son expérience mystique fondamentale de tous les concepts philosophiques et religieux qui l'ont déformée, et 2° redonner à cette même expérience mystique le sens et l'expression qu'elle aurait pris si elle avait pu se produire en toute indépendance dans l'âme d'un homme formé aux bonnes méthodes de la philosophie moderne.

Fort bien ; mais cette supériorité imperturbablement accordée à une certaine philosophie par rapport à toutes les autres, cet *a priori* que M. B. accepte et d'où dépend absolument la valeur de tout son travail, — est-ce autre chose qu'un postulat ? Cette question pourra sembler à M. B. hors de propos ; mais elle s'impose à l'attention de tout catholique : car les éléments caractéristiques de la philosophie que M. B. place ainsi au-dessus de toute discussion *coincident avec les thèses maîtresses du système philosophique et religieux que l'Eglise a condamné sous le nom de modernisme*. Cette affirmation est justifiée surabondamment par les textes que nous avons cités plus haut. Aux yeux de tout catholique sincère, une tare aussi essentielle suffit à justifier toutes les défiances.

Et c'est à l'aide d'un pareil système qu'on entend donner son vrai sens à la mystique de S. Jean de la Croix ? Ici, l'on croit rêver. Que M. B. adhère à l'une ou à l'autre des formes de pensée moderne, c'est après tout son affaire. Mais S. Jean de la Croix n'était pas un moderniste ; il est certainement le plus thomiste des mystiques; et il faut toute l'ignorance de M. B. touchant la philosophie catholique pour l'avoir si peu compris. C'est quitter le terrain historique pour la conjecture que d'interpréter les écrits de ce saint d'après une doctrine qu'il ignorait, d'après des formes de pensées notées d'hérésie qu'il eût vigoureusement répudiées. Le travail de M. B. se présente ainsi dans son ensemble comme une série de variations, à propos — mais en dehors, en marge et plus encore au-dessous — de la pensée de S. Jean de la Croix.

Oui, *au-dessous :* c'est l'impression la plus vive qui nous soit restée de la lecture de cet ouvrage. Pour la faire partager à nos lecteurs, rappelons brièvement ce qu'aucun d'eux n'ignore. La connaissance mystique occupe, dans la doctrine catholique, le plan supérieur d'une construction à trois étages. A la base règne la connaissance scientifique et philosophique, que la raison acquiert à la lumière de l'évidence. Plus haut se trouvent les données de la foi, que la raison accepte sans évidence intrinsèque sur la garantie de la parole divine. Au sommet, chez quelques rares privilégiés, les réalités connues par la foi sont expérimentées surnaturellement dans l'âme. Les saints en sont à ce troisième stade ; les chrétiens au second ; les philosophes au plus bas. C'est cette dernière place qu'a choisie M. Baruzi ; il a faussé la notion de la foi pour la ramener à un plan philosophique très défectueux ; il était dès lors incapable de monter plus haut, jusqu'aux sommets mystiques : ce qui lui en est apparu n'a pu être interprété correctement, parce que vu de trop bas, et constamment, violemment ramené au niveau d'une philosophie naturaliste. En d'autres termes, sur les trois dimensions (raison, foi, expérience surnaturelle) selon lesquelles s'épanouissent les faits mystiques, deux ont complètement échappé à M. B., et sont absentes de la synthèse tentée par lui. Et c'est pourquoi, en lisant cet essai massif et manqué, où la pensée du Saint est à chaque ligne torturée et déformée, nous nous arrêtions songeurs devant ce raccourci où M. B. a condensé un groupe de réflexions chères à S. Jean de la Croix :

> « Chaque fois que le sens corporel se fait juge des choses spirituelles, pensant qu'elles sont comme il les sent, il se trompe... Les choses qui lui semblent spirituelles, diffèrent de l'esprit autant que de l'âme le corps et de la raison la sensualité. Car le sens corporel est aussi ignorant des choses rationnelles, je veux dire spirituelles, et même plus, que l'est une bête de somme des choses rationnelles » (p. 479).

Que nos lecteurs ne se laissent donc pas éblouir par la masse imposante du volume de M. B., ni par les compliments que ne lui ont pas ménagés les membres du jury officiel chargé d'apprécier cette thèse, ni par les récompenses académiques qui lui ont été décernées. C'est un livre faux en soi, par la doctrine philosophique et religieuse dont il s'inspire ; faux historiquement, par les pensées que son interprétation prête à S. Jean de la Croix ; faux même dans les analyses de détail, où les bons éléments, qui sont nombreux, sont inutilisables tels quels, parce que, dilués dans un milieu malsain, ils sont compénétrés et comme empoisonnés par l'ambiance. Dans cette Chronique de théologie mystique, où nous ne retenons que les livres ayant quelque valeur, cet ouvrage ne méritait pas d'avoir une place. Si nous l'avons signalé, si nous en avons longuement montré l'insignifiance scientifique et la nocivité pour les âmes, c'est à titre d'exemple, et pour que nos confrères connaissent d'une part les vraies raisons qui ramènent de nos jours vers l'étude des auteurs mystiques tant de philosophes officiels étrangers à nos croyances, et d'autre part le peu de valeur réelle des travaux viciés par des principes philosophiques erronés et par des méthodes historiques hypothétiques et dès lors fantaisistes.

3. — Le passage de la vie ascétique à la vie mystique est la phase la plus critique de la vie surnaturelle dans les âmes. Beaucoup végètent dans une

piété anémiée, languissante et tiède, faute d'avoir compris ce que la grâce exigeait d'elles à un certain moment, et faute de s'être abandonnées à la conduite de Dieu qui les invitait à un renoncement plus grand. Il arrive que ces âmes n'ont pas trouvé dans le prêtre, qui devait être leur guide providentiel, l'enseignement et les conseils dont elles avaient besoin au moment de la crise.

C'est pour venir à leur aide que Mgr Landrieux a résumé à grands traits, dans un petit livre [1], et mis en un style accessible à nos contemporains les avis que S. Jean de la Croix donne dans *La Montée du Carmel* et dans *La Nuit obscure de l'âme*. En indiquant comment il faut franchir « la passe » dangereuse, cet opuscule fera du bien dans les séminaires, les presbytères, les couvents. Il s'adresse cependant davantage encore aux personnes vivant dans le monde ; car Mgr L. estime que là aussi retentissent nombreux les appels du Saint-Esprit à la vie mystique : s'ils demeurent stériles, cela tient moins au manque de bonne volonté qu'à l'ignorance des âmes qui ne savent ni comprendre ces invitations, ni faire le nécessaire pour y répondre. Ce livre leur apportera la lumière attendue, la « lumière qui délivre. »

4. — Parmi les œuvres de S. Jean de la Croix se trouve un *Traité de la connaissance de Dieu par affirmation et négation, et de la manière dont l'âme s'unit à Dieu par l'amour* [2]. Son authenticité est très discutée et tout à fait discutable. L'édition critique de Tolède 1914 est favorable à l'authenticité (t. III, p. 271-278), ce qui n'empêchait pas le P. Gabriel de Sainte-Marie-Madeleine de la juger douteuse tout récemment *(Revue d'ascétique et de mystique*, avril 1925, p. 180 et 185). Il est certain du moins que cet ouvrage sort d'un milieu où les idées et les textes de S. Jean de la Croix étaient connus et médités, et qu'au moins en ce sens il peut aider à mieux connaître la pensée du saint.

L'intérêt principal de cet opuscule est de résumer sous forme brève, précise, un peu scolastique, la doctrine du Saint sur la contemplation, et de montrer (ainsi que l'a fort bien fait le P. Gabriel dans l'article cité) comment le concept de contemplation acquise ou active, a pu naître et trouver faveur dans l'entourage et parmi les disciples du Saint. Les âmes pieuses ne s'attacheront pas à ces vues théoriques, mais aux lumières et aux conseils pratiques qui font de ce livre, quel qu'en soit l'auteur, un excellent guide dans les voies de la perfection mystique.

5. — Le n° 3 des *Cahiers de la Nouvelle Journée* (Paris, Bloud) porte comme titre : *Qu'est-ce que la mystique ?* Cinq auteurs ont essayé de répondre à cette question, entre autres M. l'abbé Wehrlé, avec un article sur *La vie et la doctrine de S. Jean de la Croix*. Ce n'est qu'une esquisse, assez juste dans l'ensemble malgré la simplification excessive. L'auteur nous affirme fort bien que la connaissance mystique est une participation à la science de Dieu ; il aurait pu et dû spécifier (avec S. Jean de la Croix qui le répète à satiété, même dans les textes cités par M. W.) que cette connaissance est une connaissance de *foi* théologale et maintenir, toujours avec S. Jean de la Croix, la relation nécessaire et étroite qui unit la vertu de *foi* au don de *sagesse*, principe immédiat, du moins partiel, de la connaissance mystique.

Quant aux longues et obscures élucubrations qui remplissent l'étude consacrée par M. Maurice Blondel au *Problème de la mystique*, c'est un essai de transposition des données de la théologie mystique dans les cadres de la « philosophie de l'action. » Ce pénible travail, où les équivoques abondent, n'a d'importance que pour les historiens de la pensée de M. Blondel ; quant aux théologiens ou aux directeurs d'âmes, ils peuvent sans aucun dommage négliger cette fatigante étude, effort violent d'un homme qui ne domine ni le sujet qu'il traite, ni même sa propre pensée.

[1] Mgr Landrieux, évêque de Dijon, *Sur les pas de S. Jean de la Croix dans le désert et dans la nuit*, 1 vol. in-18 de IX-177 p. ; Paris, Lethielleux (1924).

[2] Saint Jean de la Croix (?), *Connaissance de Dieu et union d'amour*. Traduction et notes par le P. Théodore de Saint-Joseph, C. D. ; 1 vol. in-16 de VII-89 p. ; Bruges, Beyaert, et Paris, Giraudon (1924).

III. Manuels et Traités

§ I. — Mgr Farges et divers

1. — Nos lecteurs se souviennent sans doute du volume de théologie mystique [1] par lequel Mgr Farges intervenait à la fin de 1920 dans les controverses mystiques, prenant en somme le parti du P. Poulain contre M. Saudreau et l'Ecole dominicaine. La notoriété de l'auteur, sa réputation de brillant philosophe thomiste, la fermeté et l'intransigeance de ses assertions suscitaient bientôt des attaques sérieuses ou des réserves motivées. Mgr Farges, dont l'âge n'avait pas ralenti l'ardeur, faisait front immédiatement, et ses ripostes, insérées ou non dans les Revues, étaient bientôt réunies en deux brochures assez denses où le talent du polémiste se donnait librement carrière [2]. Cependant il fallait songer à une édition nouvelle des *Phénomènes mystiques*. Celle-ci parut en 1923 [3] ; l'auteur y maintenait toutes les doctrines de la 1re édition, et insérait à la fin du tome Ier le contenu presque intégral des deux brochures de polémique. Peu de temps après, à la fin de 1925, il complétait son travail par un traité de théologie ascétique [4]. Cette œuvre abondante, originale, vigoureuse, est donc maintenant achevée : longtemps mûrie, ayant subi l'épreuve de la critique, on peut la considérer comme nous apportant l'expression définitive d'une pensée qui mérite l'attention.

Donnons d'abord un aperçu du contenu de ces trois volumes.

La théologie *ascétique*, après quelques indications historiques, détermine 1° le *but* auquel tend la vie spirituelle : la perfection surnaturelle par le triomphe de la charité dans l'âme ; 2° les *obstacles* à vaincre : concupiscence, monde et démon ; 3° les *secours surnaturels* qui nous sont donnés : la grâce, les vertus et les dons ; 4° les *exercices spirituels* qui nous permettent d'utiliser ces trésors venus de Dieu ; 5° enfin les *trois étapes* successives (voies purgative, illuminative, unitive) qu'il faudra parcourir pour arriver à la perfection.

[1] **Les Phénomènes mystiques distingués de leurs contrefaçons humaines et diaboliques.** *Traité de théologie mystique*, par Mgr Farges ; 1 vol. petit in-8 de 640 p. ; Paris, Bonne Presse (1920).

[2] *Autour de notre livre « Les phénomènes mystiques. » Réponses aux controverses de la presse*, 1re et 2e séries, 2 brochures petit in-8 de 106 et 68 p., en vente chez l'auteur.

[3] Deux vol. petit in-8 de XVI-448 et 365 p. ; Paris, Lethielleux (1923).

[4] **Les voies ordinaires de la vie spirituelle. Traité de théologie ascétique**, 1 vol. petit in-8 de XIV-475 p., *ibid.*

La théologie *mystique* s'attache, dans le tome I, à définir la *contemplation infuse*, à en distinguer les diverses espèces, à voir comment Dieu y prépare les âmes par les purifications passives. A cette « section doctrinale » l'auteur joint, à la fin du tome I, une « section apologétique » où il reproduit les arguments par lesquels il a défendu sa conception de la contemplation infuse contre de multiples objections. Dans le tome II, il étudie « les phénomènes accidentels ou merveilleux » qui accompagnent la contemplation infuse, ainsi que « leurs contrefaçons naturelles ou diaboliques. » Il passe en revue successivement « les phénomènes merveilleux de l'ordre cognitif » : visions, auditions (se distinguant des hallucinations), songes, etc. ; puis « les phénomènes merveilleux de l'ordre affectif » : extase, stigmatisation, lévitation, effluves lumineux ou odoriférants, les abstinences surnaturelles, l'empire de certains saints sur les créatures animées ou inanimées. Une synthèse finale, un appendice sur les mystiques non chrétiennes, de bonnes tables générales portant sur les matières contenues dans les deux volumes de la théologie mystique terminent ce tome II.

Il y a, dans cet ensemble, des éléments excellents, que les points controversés ne doivent pas empêcher d'apercevoir et de louer hautement.

Tout d'abord (sauf quelques passages assez rares où l'auteur amorce la discussion), l'ensemble du 1er volume (Théologie *ascétique)* est vraiment satisfaisant. C'est la doctrine classique présentée par quelqu'un qui sait réfléchir, composer et écrire. Dans la Théologie *mystique*, le second volume presque entier est également de première valeur, surtout dans les pages où l'auteur analyse les états maladifs (hallucination, télépathie, folie, catalepsie, hystérie, hypnose) analogues par certaines de leurs répercussions sur l'organisme, aux phénomènes d'ordre surnaturel : on retrouve là avec plaisir le philosophe physiologiste qui a écrit *Le cerveau, l'âme et les facultés*[1]. Dans le tome I de la Théologie *mystique*, la plupart des éléments mis en œuvre sont la doctrine catholique ou l'enseignement commun des théologiens.

2. — Mais alors, nous dira-t-on, pourquoi Mgr Farges fut-il si discuté ? — Parce qu'il a *organisé* ces éléments excellents dans une *synthèse* déterminée qui n'est pas adoptée par ses adversaires, et qui amène Mgr F. à soutenir quelques doctrines que l'école adverse regarde comme inexactes, dangereuses et inacceptables. Essayons de présenter ici cette synthèse de Mgr F., de voir sur quels points elle se heurte à une autre synthèse. Nos lecteurs auront ainsi l'occasion, une fois de plus, de prendre une vue d'ensemble sur la théologie mystique et sur les controverses récemment suscitées à son sujet.

Il est un point admis par tout le monde, semble-t-il : c'est que la vie mystique existe lorsqu'il y a contemplation infuse habituelle, et que celle-ci est reconnaissable à une certaine *passivité* psychologique sous l'action divine. Mais les divergences commencent quand on veut expliquer la nature et les causes de cette *conscience de passivité* qu'éprouve le mystique.

D'après Mgr Farges, cette passivité qui existe dans la contemplation infuse revêt un caractère quasi miraculeux : Dieu y agit sur l'âme à peu près comme il agit sur les anges : il lui donne des « espèces impresses infuses » qui aboutissent à une sorte d'intuition de Dieu même, par laquelle l'âme prend conscience de la présence de Dieu agissant en elle. Voici du reste ses propres paroles. Trois éléments merveilleux caractérisent la contemplation infuse, même aux plus faibles degrés :

> 1° La connaissance expérimentale du Divin acquise par un procédé quasi angélique, par espèces impresses infuses — et sans aucune abstraction des images sensibles *in phantasmate*, comme l'état présent de notre nature l'exigerait ;
>
> 2° Ces espèces infuses ou touches divines produisant une sensation intuitive et objective de la présence de Dieu ou d'un objet surnaturel, et pas seulement un sentiment subjectif et imaginatif de présence ;
>
> 3° L'action divine ainsi devenue tangible et consciente, quoiqu'elle soit toujours inconsciente dans les voies ordinaires ;
>
> Autant de merveilles qui demeurent encore (au début de la vie mystique) cachées à l'intérieur, dans le *centre* de l'âme. *(Les phénomènes mystiques*, t. II, p. 319).

Mais quand les plus hauts degrés de la contemplation mystique seront atteints, ces éléments merveilleux grandiront et se manifesteront extérieurement :

> Car il répugne que Dieu veuille enfouir ses dons et les tenir cachés aux yeux des hommes... Les saints eux-mêmes seraient déçus et peinés de ne les voir servir qu'à leur bien individuel au lieu de servir au bien de tous. ...Ces dons doivent donc s'extérioriser tôt ou tard par des merveilles plus ou moins nombreuses et devenir visibles, tangibles, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de son Eglise. *(Ibid.*, p. 319).

D'après cette théorie, les dissemblances (sur lesquelles insiste l'école adverse) qui tendent à séparer la contemplation infuse des phénomènes merveilleux (visions, extases, etc.) sont réduites au minimum :

> Il y a une continuité parfaite et sans coupure ni hiatus entre les degrés les plus infimes de la contemplation infuse et ses plus sublimes rayonnements. De la quiétude à l'extase et à l'union transformante, il y a la différence entre un acte inchoatif et un acte complet, un germe et son épanouissement final, une aube naissante et le plein midi. (P. 320).

Et tout cela, pris en bloc, est merveilleux, extraordinaire, quasi miraculeux, réservé à quelques saints, qui forment parmi les élus une « famille à part » :

> Le caractère essentiel de *tous* ces états, pris en bloc, c'est d'être sûrement et peut-être intégralement « ultra-humain, » comme dit S. Thomas, ou « manifestement surnaturel, » comme dit équivalemment sainte Thérèse, c'est-à-dire vraiment extraordinaires, merveilleux et en un certain sens *miraculeux*... (P. 321).

[1] Titre du tome IV du *Cours complet de philosophie* en 9 volumes grand in-8°, Paris, Lethielleux.

De telles faveurs... ne sauraient être que le lot d'âmes privilégiées, relativement rares. Aussi forment-elles parmi les saints une *famille à part*, dont tous les membres... se ressemblent au moins par un trait de parenté spirituelle. Tous ont été engagés dans ces voies passives et extraordinaires que sainte Thérèse appelle « un raccourci » pour atteindre à la sainteté; tous, au lieu de marcher péniblement sur cette terre, par les grands chemins raboteux de la vie chrétienne, ont eu la singulière faveur d'être élevés vers les cieux et portés sur les ailes mystiques dans des régions surhumaines et quasi-angéliques. Ils sont devenus les émules des anges. (P. 322).

Il existe toutefois, poursuit notre auteur, une certaine continuité entre la vie ascétique et la vie mystique : normalement la seconde suppose la première; toutes deux ont le même but : la perfection de la charité; bien plus, l'exercice des vertus ne cesse pas chez le contemplatif, mais y devient seulement plus facile et plus parfait.

3. — Cette synthèse présentée par Mgr Farges a d'abord l'avantage de mettre une forte unité dans la vie *mystique* telle qu'il l'a préalablement définie. Autour de cette vie mystique on commence par placer des frontières abruptes; mais, cela fait, entre les éléments retenus comme mystiques, depuis la contemplation infuse commençante jusqu'au mariage spirituel, aux extases et aux révélations, on voit régner une continuité absolue. L'école adverse doit dissocier la contemplation infuse et les phénomènes miraculeux (extases, visions, etc.) qui l'accompagnent parfois; elle définit la première comme une grâce *gratum faciens*, donnée avant tout pour l'utilité de celui qui la reçoit; des seconds, elle fait des grâces *gratis datæ*, données surtout pour l'utilité sociale de l'Eglise. Mgr Farges peut réduire au minimum cette distinction et s'en félicite (p. 321). Il convient de lui en donner acte.

Son opinion offre également un avantage pratique sur lequel insistent complaisamment ses partisans : elle ne favorise nullement l'éclosion de l' « illuminisme, » cet acquiescement facile qui fait prendre pour révélations divines tous les mouvements, naturels ou morbides, de l'imagination ou de la sensibilité; elle ne conduit pas non plus au « quiétisme, » à cette nonchalance spirituelle qui méprise le laborieux exercice des vertus sous prétexte d'attendre une intervention divine versant suavement dans l'âme la sainteté et les mérites.

4. — Mais ces avantages n'ont-ils pas leur contrepartie? L'illuminisme et le quiétisme ne sont pas les seules erreurs pratiques vers lesquelles les systèmes mystiques risquent d'incliner. Ce n'est pas un danger moindre que celui de *méconnaître l'action divine* sur les âmes. On affirme, un peu gratuitement, que les grâces mystiques, même celles du début, sont absolument *passives ;* mais si ce postulat n'était pas exact, s'il existait des oraisons mixtes, où la contemplation infuse s'insère peu à peu, mettant l'âme dans un état *progressivement passif*, si Dieu n'imposait pas violemment, mais proposait suavement à l'âme la vie mystique, ne serait-ce pas une erreur de déclarer que toute contemplation infuse doit être rigoureusement passive? Ne s'exposerait-on pas, avec de telles convictions, à méconnaître les états mystiques inchoatifs, à « éteindre l'Esprit, » comme dit S. Paul, à détourner les âmes d'une voie en laquelle Dieu les invite à marcher, et à mériter les reproches amers que sainte Thérèse et S. Jean de la Croix adressent aux confesseurs et aux directeurs qui contrarient l'action de Dieu sur les âmes?

Et, de même, cette opinion paie vraiment bien cher la belle unité qu'elle peut mettre à l'intérieur de la théologie mystique : elle compromet gravement l'unité de la *vie spirituelle* prise dans son ensemble. Le but du voyage reste toujours le même : la béatitude céleste; mais à un moment donné, brusquement la voie qui y conduit présente une « bifurcation » et les saints se partagent en deux groupes, en deux « familles » : les saints ascétiques et les saints mystiques, capables d'arriver, par des chemins divergents, à un degré équivalent de perfection surnaturelle et de récompense céleste. Vraiment dans cette théorie, entre l'ascétique et la mystique, la distinction est trop tendue; pour éviter la rupture totale, on ne trouve plus que des éléments bien ténus qu'on utilise du reste avec habileté, mais sans parvenir à donner — du moins à nous donner — le sentiment de la solidité et de la sécurité.

A ces remarques d'ordre général on pourra joindre celles que nous avons faites jadis, lors de la première publication de la *Théologie mystique* de Mgr F., sur certains points plus précis de doctrine (caractère *angélique* de la contemplation infuse, possibilité d'une intuition de Dieu ici-bas, etc.; cf. *Ami* du 8 décembre 1921). Nous ferons œuvre plus utile à nos lecteurs en leur donnant en terminant quelques indications pratiques pour eux.

5. — Chacun est libre d'adhérer en mystique à l'opinion qu'il préfère; toutes deux jusqu'ici ont droit de cité dans l'Eglise, toutes deux invoquent à l'appui de leurs assertions des raisons et des autorités; nous les tenons pour aussi irréductibles à l'unité que les systèmes théologiques du thomisme et du molinisme sur lesquels elles prennent appui et qui assurent à chacune d'elles un long avenir. Dans ces conditions, il nous semble vain de vouloir réduire au silence les adversaires par voie de discussion; le mieux sera de se tolérer mutuellement dans la prudence et la charité dont l'Eglise donne l'exemple à tous.

C'est pourquoi il conviendrait en second lieu de réserver la polémique aux livres techniques écrits pour les spécialistes, et de la bannir absolument des ouvrages de vulgarisation. Ces discussions passionnées, ces accusations de fausseté doctrinale sont singulièrement exagérées la plupart du temps; elles malédifient, elles scandalisent fidèles et incroyants qui n'ont pas le moyen — ni l'obligation — de réduire la critique à ses justes proportions, et qui deviennent aisément ou des partisans

fanatiques d'une opinion discutable, ou les victimes d'un scepticisme injustifié qui enveloppe dans un même dédain le certain et l'incertain.

Enfin, chaque opinion a non seulement ses démonstrations théoriques et ses avantages pratiques, mais aussi ses incertitudes et ses dangers. Nous le remarquions ci-dessus, si on les pousse à leur extrême limite, l'une risque de méconnaître l'action divine dans les âmes, l'autre risque de prendre pour grâce divine ce qui n'est que mouvement humain. Au lieu de s'hypnotiser à regarder les risques que court le voisin, à ne parler que d'eux, à ne signaler qu'eux, ne serait-il pas plus utile, et plus humble, de regarder avant tout les risques que l'on court soi-même ? Les dangers de l'opinion que je combats sont chimériques pour moi ; ceux de l'opinion que j'embrasse sont réels, trop réels pour moi ; c'est donc contre ceux-ci, et non contre ceux-là, que je dois me tenir en garde, si je ne veux pas mériter que l'on rappelle, à ma confusion, le souvenir de la poutre et de la paille dont parle l'Evangile.

6. — J. Maréchal, S. J., **Etudes sur la Psychologie des Mystiques.** Tome Ier ; 1 vol. gr. in-8 de viii-271 p., Bruges, Beyaert, et Paris, Alcan (1924). — Ce volume est un recueil d'articles parus dans diverses revues, et reproduits ici sans changements importants. Tous ont trait aux phénomènes mystiques, que l'auteur étudie non point dans leur essence à l'aide des lumières de la théologie, mais dans leurs données empiriques, d'après les méthodes modernes de psychologie descriptive. C'est dire que ces études diverses sont des préliminaires à la science mystique, puisqu'elles ne considèrent pas l'objet formel de cette science ; toutefois, même dans les pages trop nombreuses consacrées aux hallucinations ou aux pseudo-mystiques des religions non chrétiennes, l'ouvrage du P. Maréchal sera utile au théologien en l'empêchant de s'enfermer dans un horizon trop restreint.

7. — J. Boumier, **Petits Conseils pour la perfection,** 1 vol. in-16 de 220 p. ; Angers, Richou (1924). — Le souci des réalités surnaturelles et psychologiques, un robuste bon sens qui écarte d'un mot l'illusion et la complaisance en soi-même, une grande expérience des difficultés non pas théoriques et rationnelles, mais vécues et quotidiennes, telles sont les notes caractéristiques de cet ouvrage. Il s'adresse aux âmes pieuses qui ont fait quelques pas dans la vie spirituelle, puis dont l'élan s'est brisé sans qu'elles sachent bien pourquoi, et sans que leurs efforts pleins de bonne volonté réussissent à les remettre en marche. L'auteur leur donne des conseils, appropriés à leur état, sur la fuite du péché, l'acceptation de la volonté de Dieu, la sanctification des actions ordinaires ; puis sur la pratique des vertus théologales, et des vertus morales principales ; il termine par une revue attentive des exercices de piété et des devoirs d'état, et conduit ainsi l'âme, par une voie plus réellement pratique qu'impeccablement déduite à priori, jusqu'à « la conformité absolue à l'ordre divin. » A recommander aux séminaristes, jeunes prêtres et jeunes religieux, et plus encore aux personnes vivant dans le monde et végétant faute d'avoir pu se confier à un directeur vraiment éclairé.

8. — F. Naval, **Theologiæ asceticæ et mysticæ Cursus,** 1 vol. in-12 de 353 p., Turin, Marietti (1925). — Ecrit d'abord en espagnol, ce travail du R. P. Naval (de la Congrégation Missionnaire des Fils du Cœur Immaculé de la B. V. Marie, en abrégé C. M. F.) a été traduit en latin par le P. Fernandez avec l'approbation et sous le contrôle du P. Naval. L'ouvrage latin en est à sa 2e édition.

L'auteur a voulu condenser toute la théologie ascétique et mystique en un *manuel* clair, méthodique, concis, pratique, qui pût servir de *texte* pour les cours faits dans les Séminaires ou les Instituts religieux, et qui pût aussi devenir le *vade-mecum* des prêtres dans le ministère. A une information abondante puisée aux bonnes sources, anciennes ou modernes, le R. P. ajoute les avantages que donne une longue expérience dans la pratique du saint ministère et la conduite des âmes, et de plus il a bénéficié des conseils et de l'aide de personnes compétentes. Par son format, par la clarté de l'impression assez fine et, à un degré moindre toutefois, par l'abondance des renseignements donnés, ce manuel fait songer aux *Epitome* de Théologie morale (tel Arregui) qui ont été accueillis par nos confrères avec tant de faveur depuis la promulgation du Code de droit canon. Il leur est malheureusement très inférieur en ce qui regarde la concision : on pourrait aisément réduire le volume de moitié en supprimant le verbiage où la pensée perd trop souvent de sa clarté, et qui ne représente que perte de temps pour le lecteur.

L'ouvrage distribue la matière en quatre parties : 1° *Mystica generalis,* où il est question de la direction spirituelle et des moyens généraux de perfection (prière, examens, communions, dévotions, etc.) ; 2° *Ascetica,* où sont expliquées les trois voies, purgative, illuminative, unitive ; 3° *Mystica,* où il est question de la contemplation infuse en général, de ses degrés et de la « contemplation distincte » (c'est-à-dire des visions, révélations, etc.) ; 4° une étude *De discretione spirituum* termine le volume.

Nous remarquons que certains points spécialement importants en pratique ne sont pas suffisamment étudiés, par exemple ce qui regarde les cas d'obsession et de possession diaboliques. Parmi les opinions discutées auxquelles l'auteur se rallie, notons celle-ci : il distingue spécifiquement la théologie ascétique et la théologie mystique ; ce sont, selon lui, deux sciences qui traitent de deux chemins distincts conduisant à la perfection ; nos lecteurs savent assez l'importance que peut avoir un tel principe sur le développement de tout l'ouvrage.

§ II. — Ecole dominicaine

1. — Meynard, O. P. **Traité de la vie intérieure, ou Petite Somme de Théologie ascétique et mystique.** Nouvelle édition, modifiée et complétée par le P. Gerest, O. P. — **2 vol. in-12 de xxii-584 et xvi-576 p. — Paris, Lethielleux (1923-1925).**

« Si l'on ramassait dans un volume tout ce qui se trouve répandu dans les écrits de S. Thomas d'Aquin touchant la théologie mystique, ce livre serait le plus exact et le plus solide de ceux qui en ont traité. » Ainsi s'exprimait, au début du xviiie siècle, le Père Carme Honoré de Sainte-Marie. De cette parole admise comme un axiome par tous les théologiens mystiques et sanctionnée récemment par l'autorité de S. S. Benoît XV, le P. Meynard s'est emparé pour en faire son programme, et pour écrire en langue française une *Somme* de théologie ascétique et mystique dont la substance serait empruntée aux doctrines de S. Thomas.

Déjà au milieu du xviie siècle, le même travail avait été accompli en latin par le dominicain espagnol Vallgornera dans son célèbre ouvrage *Mystica Theologia Divi Thomæ* [1], et d'une manière

[1] Réédité en 1911 par le R. P. Berthier, O. P., chez Marietti à Turin, 2 vol. in-8. Cet ouvrage capital en théologie mystique aurait besoin d'une révision sérieuse, avec références exactes aux ouvrages de S. Thomas, indication des renvois aux

moins systématique et moins complète dans les ouvrages français du P. Massoulié [1]. Le P. Meynard avait utilisé les travaux de ces devanciers, surtout du premier ; il avait étudié également les divers traités de Denys le Chartreux et les ouvrages de la grande école du Carmel du XVI[e] et du XVIII[e] siècle, qui sont tous dans la tradition thomiste. Il avait enfin agrémenté son exposé de nombreuses citations d'auteurs ascétiques et surtout mystiques les plus divers. Il visait à la fois l'instruction des prêtres directeurs et confesseurs, et l'utilité des âmes ferventes qui aspirent à la perfection. Il avait enfin voulu imiter la forme catéchistique et procédait par questions et réponses : mais ce n'était guère là qu'un artifice de rédaction, les questions étant si courtes qu'elles semblaient plutôt des titres pour les nombreux alinéas qui étaient parfois accumulés dans les réponses.

La première édition de ce livre, estimé des connaisseurs et des âmes religieuses, s'était écoulée lentement. Avec le renouveau récent des études de théologie mystique et le goût du public pour la lecture des ouvrages qui en traitent, une réédition de ce manuel thomiste s'imposait. L'auteur étant mort, le R. P. Gerest s'en chargea. Deux méthodes se présentaient à lui. La première — celle qu'utilisa le R. P. Bainvel, S. J., dans sa réédition des *Grâces d'oraison* du P. Poulain — consistait à reproduire sans y rien changer le texte du P. Meynard, en renvoyant à des préfaces, appendices et notes les modifications et les compléments jugés nécessaires. Cette méthode, qui se serait imposée s'il se fût agi d'un auteur ancien ou d'un ouvrage récent dont la forme même eût été d'une originalité géniale, n'a pas été adoptée par le P. Gerest. Considérant le travail du P. Meynard comme un bien de la famille dominicaine, il l'a traité en toute liberté, insérant dans la trame même du texte les modifications qu'il a jugé bon d'y faire et se contentant de mettre entre crochets les passages ainsi ajoutés. Il a de même remanié sérieusement l'ordre des matières, mais en en avertissant loyalement dans ses préfaces.

Mais surtout, — et c'est ce qui lui est le plus vivement reproché par plusieurs, — il a corrigé sur certains points importants *la doctrine même* du P. Meynard. Ce dernier, écrivant à la fin du XIX[e] siècle, à une époque où dominait en théologie mystique l'influence d'une école dont les idées maîtresses ont été vivement critiquées depuis lors, avait quelque peu cédé au courant qui admet la « bifurcation » de la vie spirituelle, et qui restreint la mystique à un groupe de faits ou de grâces « extraordinaires. » Ce courant, le P. Gerest l'a remonté ; il a corrigé le livre du P. Meynard pour le rendre plus pleinement conforme aux doctrines mystiques traditionnelles de l'Ecole dominicaine, remises en honneur récemment par les travaux des PP. Bernadot, Garrigou-Lagrange, Joret, etc.

Après ces remaniements, la *Somme de Théologie mystique* se présente comme une œuvre solide, donnant avec d'abondantes citations la doctrine de S. Thomas, très utile pour le savant, le prêtre et l'âme pieuse, même après la lecture de l'ouvrage moins complet et moins didactique du P. Joret, même après l'étude du travail plus métaphysique et plus polémique du P. Garrigou-Lagrange. Il est vraiment regrettable que la correction des épreuves, surtout dans les notes et les textes latins, ait été faite avec une négligence excessive, au point que certains passages deviennent inintelligibles et nombre de références inexactes. Il conviendrait également de tenir compte, dans un ouvrage d'allure scientifique, des travaux critiques récents, lesquels ne permettent plus, par exemple, l'attribution du *De adhærendo Deo* au B. Albert le Grand. Enfin les tableaux synoptiques insérés dans ce livre, malgré leur utilité, ne compensent pas la trop réelle insuffisance des tables. Ces graves défauts matériels de la réédition nous empêchent de recommander sans restrictions à nos confrères un travail dont le fond est très solide et l'esprit excellent.

2. — P. Joret, O. P. **Par Jésus-Christ Notre-Seigneur.** — 1 vol. in-12 de VI-273 p. — Paris et Bruges, Desclée, De Brouwer et C[ie] (1925).

On retrouve dans ce nouveau volume du P. Joret les qualités qui ont assuré le succès de son premier ouvrage, *La Contemplation mystique* (cf. *Ami* 1925, p. 27) : doctrine solide, puisée avant tout dans les œuvres de S. Thomas ; assimilation personnelle longuement réalisée ; souci de clarté dans l'exposition ; méthode concrète, visant à rendre sensibles les vérités les plus élevées en les revivifiant par les exemples de l'Evangile et par des citations tirées de la vie ou des ouvrages des plus grands saints ; style ferme, toujours soigné, sans artifices, qui attache et qui charme par sa probité même.

En trois livres, l'auteur montre comment l'Incarnation du Fils de Dieu satisfait les aspirations de l'esprit humain, celles du cœur humain, et les besoins individuels de chacun de nous. C'est la seconde partie de cette étude qui nous a semblé la mieux réussie : le P. J. a trouvé là des aperçus et des formules nouvelles pour nous faire comprendre le charme puissant que Jésus, par son humanité sainte, exerçait sur le cœur de tous ceux qui l'approchaient et avant tout sur celui des apôtres, et pour nous dire comment toutefois la mort et l'ascension de Jésus, qui privaient les apôtres et l'humanité entière de la présence sensible du

œuvres apocryphes, suppression des fautes d'impression telles que guillemets mal placés qui faussent le sens de maints passages, etc. — Pourquoi le P. Berthier écrit-il constamment *Vallgornera*, et le P. Gerest *Walgornera ?*

[1] Notamment dans le *Traité de la véritable oraison d'après les principes de S. Thomas* (bonne réédition par le P. Rousset en 2 vol. in-16, chez Lethielleux) et dans le *Traité de l'Amour de Dieu* (réédition devenue rare par Mgr Malou, à Bruxelles, chez Goemare, en 1866). Ces ouvrages du P. Massoulié, qui fut d'ailleurs un célèbre théologien thomiste, doivent être comptés parmi les plus solides travaux de théologie mystique en français. L'auteur est de plus un écrivain de premier ordre, qui, surtout dans le *Traité de la véritable oraison,* use de la belle langue française de l'époque classique avec une véritable maîtrise : telles pages rendent un son aussi pur, aussi ferme, aussi riche que celui des phrases de Bossuet.

Maître, étaient, à l'heure et dans les conditions où elles se produisirent, un nouvel et sublime bienfait. Il y a telles paroles de l'Evangile que l'on croit comprendre ici pour la première fois dans leur sens total.

Cet ouvrage sera médité par les lecteurs de la *Contemplation mystique;* mais soit par le sujet traité, soit par la limpidité des exposés, il nous semble convenir à un public beaucoup plus étendu : prêtres, religieux et religieuses y trouveront d'excellents thèmes de méditation et les fidèles de toute condition, mais surtout les âmes déjà instruites et pieuses, y puiseront un aliment agréable, sain et fortifiant qui développera et affermira leur vie intérieure et spécialement leur amour pour le Verbe Incarné.

P. Joret, O. P. **Initiation à la vie spirituelle.** Brochures in-32. Editions de *La Vie Spirituelle,* à St-Maximin (Var). — Sous ce titre général, le P. Joret publie une série d'opuscules ayant pour but de faire connaître et goûter aux chrétiens désireux de vie intérieure les vérités essentielles qui sont le point de départ de toute vie spirituelle. Quatre de ces brochures (de 20 à 32 pages) sont sous nos yeux; elles ont pour titre : *La divine intimité; Le mystère du Christ; La Sainte Eglise; La conduite chrétienne.* D'une doctrine solide, d'une piété discrète mais très communicative, elles font non seulement connaître, mais aimer Dieu, le Christ, l'Eglise. Elles constituent un excellent instrument de propagande auprès de ceux qui ignorent ce qu'est la vie spirituelle tout en la désirant inconsciemment.

3. — X. **De la vie d'oraison.** Un vol. in-16 carré de 68 p.; Paris, Libr. de l'Art Catholique.

Cet opuscule est un aperçu sur les conditions dans lesquelles peut se développer pleinement la vie spirituelle chez des personnes qui vivent dans le monde et qui s'adonnent spécialement aux travaux de l'intelligence. La pensée que l'on sent longuement mûrie est ramassée en quelques chapitres d'une singulière plénitude; elle est nourrie de tradition, spécialement bénédictine, s'appuie constamment à la forte doctrine de S. Thomas, et prend ses citations d'auteurs mystiques dans les saints de l'Ordre réformé du Carmel. Car c'est bien jusqu'à la vie mystique que l'auteur anonyme ambitionne d'entraîner son lecteur s'il veut devenir son disciple.

Ecrit avec simplicité, clarté, onction, cet exposé peut rendre d'immenses services non seulement aux intellectuels de profession qu'il vise spécialement, mais aux religieux et aux prêtres, ainsi qu'aux fidèles d'une piété éclairée et saine.

§ III. — École liguorienne

1. — P. J. Dosda. **L'union avec Dieu.** *Ses commencements, ses progrès, sa perfection.* — 2e édit. revue et augmentée. — 2 vol. in-12 de x-500 et 538 p. — Paris, Giraudon (1925) [1].

La première édition de ce livre parut avant la guerre (voir *Ami* 1913, p. 732). L'ouvrage a été remis sur le métier et retouché avec soin. Des chapitres nouveaux y ont pris place, d'autres ont été remaniés; quelques explications théologiques ont été ajoutées; la vie unitive a été présentée un peu moins succinctement. Tel qu'il est aujourd'hui, ce livre constitue un guide ascétique assez complet, donnant des indications suffisantes pour les premiers pas dans la voie mystique.

Après quelques aperçus sur la fin dernière, l'auteur montre comment *naît* l'union avec Dieu par l'infusion de la grâce sanctifiante et des vertus théologales mises en branle par les grâces actuelles. Cette union *se conserve,* poursuit-il, par la droiture de la volonté, la crainte de Dieu, la haine du mal et du péché, la réception des sacrements, les bonnes réflexions et la prière. Elle se développe dans les âmes qui s'entretiennent dans l'amour de Jésus, les saints désirs, la pratique de l'examen particulier, la ferveur de l'esprit : ce sont là les *conditions* du progrès; les *instruments* de ce progrès sont les vertus morales, ramenées aux quatre cardinales et à la charité apostolique. Enfin l'union avec Dieu est parfaite quand la charité divine règne sur le cœur, sur les œuvres, pliant l'âme à son empire par de bonnes habitudes, s'épanouissant dans l'oraison et dans l'amour de Jésus-Eucharistie, et donnant ainsi un avant-goût de son triomphe dans l'autre vie. Deux appendices présentent rapidement les doctrines des deux écoles mystiques modernes, et renseignent le lecteur sur « quelques phénomènes mystiques. »

On pourrait discuter sur certains points l'ordonnance de ce plan. Retenons seulement que le traité de l'oraison vient beaucoup trop tard, presque à la fin du second volume.

La caractéristique la plus marquante de ce livre est la fidélité à S. Alphonse et aux auteurs de sa Congrégation; c'est d'eux que s'inspire le P. D., non seulement pour la doctrine, mais pour la méthode d'exposition et même pour l'importance accordée à certains aspects du sujet traité.

Les questions controversées sont présentées généralement avec de grandes simplifications : l'importance des substrats philosophiques ou théologiques auxquels s'appuient les systèmes divers n'a pas beaucoup retenu l'attention du P. D. Les développements qu'il consacre aux vertus suggèrent une réflexion analogue : ils consistent en excellents conseils pratiques beaucoup plus qu'en lumières théoriques abondantes.

Cette constatation ne veut pas être une critique : elle permet simplement de définir avec quelque précision la catégorie de lecteurs qu'a entendu toucher le P. Dosda et auxquels son ouvrage est appelé à faire du bien : ce sont les âmes de bonne volonté, possédant une instruction religieuse élémentaire et déjà initiées à la piété commune, avec le désir de faire mieux, que ces âmes soient dans le monde, dans un noviciat ou dans un séminaire. Les prêtres pourront également faire de ce livre un manuel de lecture spirituelle : il plaira à ceux qui aiment développements et citations. Il peut être, en tout cas, entre les mains de tous nos confrères une excellente source pour leurs instructions aux fidèles : certaines pages gardent un tour oratoire assez marqué et ont dû servir à l'auteur pendant des retraites ou des missions.

2. — G. Schryvers, C. SS. R. **Les principes de la vie spirituelle.** — In-12 de vi-505 p. — Bruxelles, Dewit (1925).

Plus nourri de philosophie et de théologie que le précédent, fidèle comme lui à la doctrine de S. Alphonse de Liguori, plus précis dans ses exposés doctrinaux, plus alerte et d'un style plus direct, le manuel du P. S. convient mieux aux intellectuels, aux âmes familiarisées avec les auteurs modernes de morale, aux gens pressés. La manière de l'auteur rappelle celle du P. Eymieu, dont il s'inspire souvent. Il est regrettable que dans cette nouvelle édition, le P. S. n'ait pas pris la peine de rajeunir sa bibliographie ni son information : le champ de l'ascétique et de la mystique a été profondément remué depuis 1911, date à laquelle le P. S. a clos son enquête.

L'auteur commence par définir l'idéal à atteindre : c'est le triomphe de la vertu de charité dans l'âme. Il fait ensuite l'inventaire des ressources (naturelles : intelligence, volonté, sensibilité, tempérament; surnaturelles : vertus et dons, grâce actuelle, sacrements, conseils évangéliques) et des obstacles que trouve l'âme éprise de l'idéal chrétien. Il indique enfin la voie à suivre ou les moyens à employer pour réussir :

[1] En s'adressant à l'auteur, abbé Dosda, 12, rue de la Cécile, à Valence (Drôme), « prêtres, religieux et religieuses peuvent obtenir une forte remise. »

l'oraison, l'action, la direction spirituelle. Un bon résumé analytique termine l'ouvrage.

3. — J. Charton, C. SS. R. **Pour vivre le Christ.** — In-12 de xv-543 p. — Paris, Librairie St-Paul (1925).

Sous ce titre est groupée une matière assez étendue. Etudes sur la grâce, en soi et en Jésus, étude de l'humanité de Jésus, de ses exemples donnés dans l'Evangile, de son influence actuelle dans les âmes, tel est l'objet de la 1re partie. Le Rosaire, la liturgie, l'Eucharistie, la vie intérieure, le St-Esprit, tels sont les principaux sujets traités dans la 2e partie. Ainsi énumérés la suite de ces chapitres peut sembler un peu disparate. En réalité le livre possède une forte unité : le point central d'où l'auteur domine tout son sujet, c'est une vue profonde de la grâce, de sa nature, de son origine en Jésus et en Dieu, de la dépendance absolue de toute vie chrétienne et de toute sainteté par rapport à la grâce telle qu'elle fut et telle qu'elle est dans l'humanité sainte de Jésus. Il est aussi difficile qu'important de traiter un pareil sujet. L'auteur le fait avec une singulière profondeur de pensée théologique, une grande piété, un réel bonheur d'expression. Livre solide et conquérant, livre qui fait réfléchir, bien supérieur, à notre avis, par la puissance des idées et par l'abondance des lumières, aux deux ouvrages sortis de la même école, que nous venons d'analyser ci-dessus.

4. — Nous avons plusieurs fois, dans les recensions qui précédent, fait allusion à la spiritualité de S. Alphonse de Liguori. Elle est marquée en effet d'une note personnelle, soigneusement recueillie et conservée par ses fils spirituels les Rédemptoristes. Rappelons-en ici les traits essentiels ; la plupart de nos lecteurs nous en sauront gré.

Deux thèses maîtresses semblent avoir commandé la construction synthétique dans laquelle S. Alphonse a fait entrer les éléments traditionnels de la théologie ascétique et mystique.

L'une a été empruntée par lui aux idées qui étaient communément reçues de son temps, et dont il a trouvé, nous dit-il lui-même, la meilleure formule dans Segneri : c'est la distinction de deux contemplations, — ou plus exactement de deux « recueillements » ou de deux « repos contemplatifs, » — l'une « active » et « naturelle, » l'autre « passive, » « surnaturelle, » et « infuse. » Le passage le plus caractéristique dans sa brièveté que le S. Docteur ait écrit sur ce sujet se lit dans la *Praxis Confessarii*, cap. IX, nos 127 et 133 :

« Deus, antequam concedat animabus donum contemplationis, solet eas introducere in orationem *recollectionis* (vulgo dictum *di raccoglimento)* vel *otii contemplativi* (sic illud vocant Mystici) quæ non est adhuc contemplatio infusa, quoniam anima adhuc est in statu activo. » (N° 127).

Recollectio naturalis « tunc habetur quando animæ potentiæ colliguntur ad considerandum Deum intra se ; et dicitur *naturalis,* non quia anima ex se valeat illam operari (omnis enim actio virtutis, ut possit æternum præmium promereri, indiget auxilio gratiæ ; unde generatim loquendo est etiam supernaturalis) ; sed *naturalis* dicitur quia anima tunc est in statu *activo,* et beneficio gratiæ *ordinariæ* operatur.

« Recollectio vero *supernaturalis* est illa quam operatur Deus ministerio cujusdam gratiæ extraordinariæ et per quam Deus collocat animam in statu passivo ; ita ut recollectio supernaturalis seu *infusa* tunc proprie habeatur, quando collectio potentiarum non evenit operâ ipsius animæ, sed beneficio lucis quam Deus infundit et per quam excitatur in anima magnus et sensibilis amor divinus. » (N° 133).

L'autre idée maîtresse de S. Alphonse est l'importance qu'il donne à la prière, notamment à la prière de demande. Comme le savent les théologiens, le S. Docteur a fait de la prière le ressort de son système particulier sur l'efficacité de la grâce actuelle. Ses vues sur ce point nous semblent particulièrement bien résumées par le P. Herrmann dans les propositions suivantes :

Ad opera difficiliora peragenda (inter quæ computantur mandatorum observantia, perfecta cordis conversio, et præsertim finalis perseverantia), necessario est gratia ab intrinseco efficax.

Gratia sufficiens, quæ, urgente præcepto, omnibus communiter conceditur, ita est immediate et proxime ad orandum sufficiens ut quilibet cum ea actu orare possit si velit, et per orationem uberiora auxilia, quibus ad difficiliora peragenda et ad salutem consequendam indiget obtinere.

Ad gratiam efficacem obtinendam oratio est medium necessarium et omnino infallibile [1].

A ces deux thèses essentielles, qu'on ajoute la dévotion au St-Sacrement, pratiquée principalement sous forme de « visites, » une tendre piété envers la Sainte Vierge et une certaine propension, propre au moraliste, à envisager toute étude, celle de la spiritualité plus encore que les autres, au point de vue des réalisations pratiques beaucoup plus volontiers qu'au point de vue des lumières spéculatives ; ainsi l'on aura, à notre avis, suffisamment déterminé ce qu'il y a de personnel dans la doctrine spirituelle de S. Alphonse et de son école, et par le fait même ce qui donne un air d'étroite parenté doctrinale aux trois ouvrages des PP. Dosda, Schryvers et Charton analysés ci-dessus.

***P.-S.* — Cette Chronique sera prochainement complétée par la recension des ouvrages traitant de l'histoire de la spiritualité et des travaux d'édition ou de traduction d'auteurs anciens ou modernes.**

LITURGIE

Q. — 1° Dans les services et enterrements, doit-on placer plus de cierges à l'autel qu'au catafalque (v. g. 2e classe : huit à l'autel, six au corps ; 1re classe : douze à l'autel, dix au corps) ? La plupart du temps, le corps ou le catafalque est brillamment illuminé, et l'autel peu. Il me semble qu'il serait bon que les cierges de l'autel l'emportassent en nombre et poids sur ceux du catafalque, ou qu'il y eût au moins équivalence.

2° On me demande une messe de *Requiem* pour un anniversaire. Or, le jour demandé et même plusieurs autres jours avant et après celui-ci sont déjà retenus par d'autres personnes. Mon premier jour libre ensuite (v. g. le cinquième) me permet-il de dire la messe d'anniversaire ? Ce n'est pas le premier jour libre liturgiquement ; mais seulement le premier jour où je suis libre de disposer de mon intention de messe.

3° Après les messes chantées des 30e et 40e jours et de l'anniversaire, comme après les messes quotidiennes de *Requiem,* ai-je raison de terminer ainsi l'absoute :

[1] Herrmann, *Institutiones theologiæ dogmaticæ,* Romæ, 1908, t. II, nos 1214, 1217, 1225. — Le P. Herrmann, Rédemptoriste, a tout particulièrement étudié les idées de S. Alphonse sur la prédestination et la grâce.

oraison, verset *Requiem æternam*, verset *Requiescant in pace ?* Je ne sais pas quand il faut ajouter le verset *Anima ejus, etc.*

R. — Ad I. Aucune loi ecclésiastique ne défend de mettre, pour les fonctions funèbres, un luminaire plus abondant autour du cercueil ou de la représentation mortuaire qu'à l'autel.

La détermination du nombre des cierges de l'autel pour ces fonctions ne pouvait être laissée à l'arbitraire. Quatre cierges au moins doivent y brûler pendant une messe de *Requiem* solennelle ou chantée. (S. R. C., 12 août 1854, n. 3029, ad 7). Six cierges seulement étant prévus au maître-autel par le Cérémonial des évêques (l. II, c. XI, n. 1) pour une messe pontificale solennelle de *Requiem*, même célébrée par l'évêque diocésain, il ne saurait *a fortiori* y en avoir davantage pour la célébration d'une messe solennelle de *Requiem* par un prélat inférieur ou un simple prêtre [1].

Par contre, le nombre et le poids des cierges du catafalque dépendent avant tout de la volonté des parents, des héritiers ou des amis du défunt. (S. C. des Ev. et Rég., 5 mai 1617 [2]). C'est pour un triple motif que l'Eglise tient à l'emploi des cierges dans les funérailles et particulièrement autour du cercueil : elle entend rendre honneur au corps du défunt, qui a été pendant sa vie le temple du Saint-Esprit ; elle y voit un moyen de soulager l'âme de ce même défunt par l'aumône faite ainsi au clergé et au culte ; enfin elle veut nous faire comprendre, par la lumière visible, que cette âme est immortelle, et que le corps ressuscitera un jour, pour jouir lui aussi de la lumière éternelle [3]. Ces motifs, — les deux derniers surtout, — suffisent à légitimer la présence éventuelle au catafalque d'un luminaire plus riche que celui de l'autel [4].

Ad II. C'est uniquement dans l'hypothèse où la messe de *Requiem* chantée pour les troisième, septième ou trentième [5] jours après le décès ou les funérailles ou encore pour l'anniversaire d'un ou de plusieurs défunts se trouve empêchée à sa date vraie par un empêchement *liturgique*, — c'est-à-dire par l'occurrence soit d'un dimanche, soit d'un office excluant la célébration de ladite messe, — qu'il est permis d'anticiper ou de transférer celle-ci, avec toutes ses prérogatives, au premier jour liturgiquement libre. (Cf. Nouv. rubr. du Missel, tit. III, n. 6). Si, au contraire, ce n'est pas un empêchement liturgique, mais quelque autre obstacle, — v. g. le manque de prêtre, — qui s'oppose à la célébration de cette messe en son jour propre, celle-ci perd par le fait même toutes ses prérogatives. On ne peut alors célébrer la messe de *Requiem* pour ladite occasion qu'à la double condition de choisir un jour qui admette la messe quotidienne de *Requiem* et de prendre le formulaire de celle-ci [1].

Ad III. L'absoute faite en l'absence du cadavre comporte après l'oraison le verset *Requiem æternam, etc.*, puis le verset *Requiescant in pace* [2]. (Missel, *Ritus celebr. missam*, tit. XIII, n. 4 ; Rituel, tit. VI, c. V, n. 2). En outre, si cette absoute n'a pas été faite à l'intention de tous les fidèles défunts, le célébrant ajoute aussitôt le verset *Anima ejus* (ou *animæ eorum*), *etc.* Enfin, en retournant à la sacristie, il commence l'antienne *Si iniquitates* et récite avec le clergé le psaume *De profundis*, qu'il fait suivre des prières marquées. (*Ibid.* ; S. R. C., 11 mars 1899, n. 4014).

[1] Cf. *Ami* 1923, p. 206, col. 1.
[2] Cf. Cavalieri, *Commentaria*, t. III, c. XV, decr. CLV.
[3] Cf. Cavalieri, *loc. cit.*, decr. CLIV, n. 6.
[4] Sur le luminaire à placer autour du cercueil d'un cardinal ou d'un évêque, voir Barbier de Montault, *Traité de la construction... d'une église*, t. II, p. 399.
[5] De droit commun, un service pour le quarantième jour après le décès ou les funérailles ne jouit d'aucun privilège liturgique.

Q. — Nous avons ici chez les Carmélites deux messes, toutes deux du reste après les Petites Heures. A ces deux messes la communauté assiste, et la cloche du monastère sonne pour l'élévation.

Ceci étant posé, M. l'aumônier devait dire aujourd'hui comme messe principale de communauté la messe d'une vigile non privilégiée, et moi j'ai célébré celle de la fête semi-double occurrente dont l'office était récité par les religieuses. J'ai lu en 2e lieu l'oraison *A cunctis* et en 3e lieu une oraison *ad libitum*, sans m'occuper de la vigile ; de son côté, M. l'aumônier, sans s'occuper de la fête, a dit les oraisons communes marquées dans le Missel pour la messe de la vigile.

Avons-nous bien fait ? Je désirerais avoir l'avis du liturgiste de l'*Ami*.

R. — I. Toute messe célébrée en présence de la communauté dans une chapelle de religieuses astreintes à la récitation quotidienne du bréviaire au chœur n'est pas pour cela une messe *conventuelle* au sens liturgique et canonique du mot. La messe conventuelle a une connexion nécessaire et étroite avec l'office choral, dont elle est en réalité le centre, et elle doit toujours être célébrée immédiatement après l'heure canoniale déterminée à cet effet par les rubriques du Missel [3].

Par ailleurs, même aux jours où celles-ci imposent aux chapitres cathédraux ou collégiaux la charge de célébrer deux ou trois messes conventuelles [4], une seule de ces messes est obligatoire de droit commun chez les religieux et les religieuses tenus au chœur. (S. R. C., 2 déc. 1891, n. 3757, I ; 2 mai 1924, *Dubia*, ad 1 [5]). Néanmoins il leur est alors loisible d'en avoir aussi plusieurs, à condition que chacune ait lieu au cours de l'office public et au moment fixé par la rubrique. (S. R. C., 2 déc. 1891, n. 3757, III).

II. A l'aide des notions que nous venons de rappeler, il sera facile à notre distingué consultant de décider si, dans les circonstances auxquelles il

[1] Cf. *Ephem. liturg.* 1921, p. 339, *dub.* 7.
[2] Régulièrement le verset *Requiescant in pace* qui termine l'absoute *corpore absente*, est chanté non par le célébrant, mais par les chantres. (Missel, *Ritus celebr. missam*, tit. XIII, n. 4 ; Cérém. des év., l. II, c. XI, n. 22).
[3] Cf. *Ami* 1923, p. 527, col. 1, note 2.
[4] Ainsi, dans une église cathédrale ou collégiale, lorsque la vigile de l'Ascension se trouve en occurrence avec un office de neuf leçons autre que celui d'une fête double de 1re classe ou d'un jour dans une octave commune et que l'on fait la procession des Rogations, il doit y avoir ce jour-là trois messes : celle de l'office récité, celle de la vigile, et celle des Rogations.
[5] Cf. *Ami* 1924, p. 501.

fait allusion, la messe célébrée par lui avait bien le caractère d'une messe conventuelle proprement dite.

a) **Si oui, chacun des deux célébrants a bien fait de ne pas commémorer la messe dite par l'autre.**

b) **Si non, l'unique messe conventuelle devait être celle de la vigile. (Cf. S. R. C., 28 févr. 1925,** *Dubium* [1]**). Quant à l'autre messe, elle pouvait, au gré du célébrant, être soit de la fête occurrente, soit de la vigile. En tout cas, chacune des deux messes était à célébrer comme si elle avait été la seule dite ce jour-là dans la chapelle des religieuses.**

Q. — 1° Puis-je me servir d'une pierre mobile d'autel dont le tombeau des reliques ne porte plus le sceau de l'évêque consécrateur ni aucune trace de ce sceau ? Le tombeau paraît encore intact. Que faire pour pouvoir se servir de cette pierre d'autel ?

2° Je possède une autre pierre d'autel intacte, avec sceau bien apparent, mais légèrement trop grande pour la place qui lui est réservée sur le maître-autel en marbre. Impossible de modifier les dimensions de cette place. Pourrais-je faire scier sur deux côtés (longueur et largeur) un centimètre de ladite pierre d'autel, sans toucher aux croix qu'elle porte, afin de l'adapter à l'emplacement qu'elle doit occuper ?

R. — Ad I. Aucune loi ecclésiastique ne prescrit l'apposition du sceau épiscopal en cire d'Espagne sur la petite pierre qui sert de couvercle au sépulcre des reliques dans les autels portatifs [2] **et qui a dû y être scellée au ciment durant l'acte même de la consécration. (S. R. C., 10 mai 1890, n. 3726, ad 2 et 3). Le mauvais état ou même la disparition complète dudit sceau à l'extérieur d'une pierre sacrée n'entraînent donc pas l'exécration de celle-ci, pourvu qu'il soit constant que le sépulcre des reliques lui-même est demeuré intact. (S. R. C., 5 déc. 1851, n. 2991, ad 1).**

Lorsque vous aurez fait connaître à votre évêque l'état de votre pierre sacrée, il décidera s'il y a lieu d'y mettre son cachet à la place de l'ancien [3].

Ad II. Il serait fort inconvenant de rogner un autel portatif consacré.

S'il est absolument impossible d'agrandir l'emplacement préparé dans la table de votre maître-autel, vous pouvez, — comme cela se pratique v. g. en attendant la consécration d'un autel fixe, — faire appliquer provisoirement sur toute la surface de cette table un panneau de bois de même épaisseur que votre pierre sacrée et évidé en son milieu de façon à encadrer exactement celle-ci. Plus tard, vous profiterez de la première occasion qui se présentera pour faire consacrer un autel portatif s'adaptant parfaitement à l'emplacement qui lui a été ménagé sur votre maître-autel en marbre.

---

[1] Cf. *Ami* 1925, p. 299.

[2] Il est même préférable, suivant plusieurs auteurs, que le sceau épiscopal ne soit pas mis sur les autels portatifs. (Cf. Barbier de Montault, *Traité de la construction... des églises*, t. I, p. 174).

[3] Peu importe que l'évêque actuel soit ou non le consécrateur de l'autel portatif.

Q. — Plusieurs auteurs (v. g. Favrin, Vict. ab Appeltern, etc.) disent du prêtre assistant à la messe pontificale qu'après la consécration il ne fait pas la génuflexion lorsque l'évêque la fait avec le diacre. Van der Heuvel *(Officia assistentium)* veut au contraire qu'il la fasse toujours avec l'évêque. *Quid ?*

R. — Notre vénérable consultant n'ignore certainement pas la règle générale formulée dans le Cérémonial des évêques (l. I, c. VII, n. 5), concernant les génuflexions à faire par le prêtre assistant durant le canon de la messe pontificale : « Nec genuflectet, nisi cum elevatur Sacramentum, et cum episcopus ipse genuflectit. »

Voici comment de Herdt *(Praxis pontif.*, **t. I, n. 58) commente cette règle : « Hæc verba :** *Nec genuflectet, nisi cum elevatur Sacramentum, et cum episcopus ipse genuflectit,* **non unum efficiunt membrum, sed duo distincta membra, cum alias conjunctio** *et* **redundaret ; ita ut non significent, presbyterum non genuflectere nisi ad elevationem, cum episcopus genuflectit, ut aliqui volunt, sed contra præscribant, presbyterum genuflectere cum elevatur Sacramentum, et præterea toties quoties episcopus genuflectit, sicut juxta rubricas generales Missalis, tit. XVII, n. 4, ministri semper genuflectunt cum celebrante. Dedeceret enim presbyterum stare, cum episcopus et omnes alii ministri genuflectunt. » Un certain nombre d'auteurs (v. g. de Conny, Wapelhorst, Fumagalli, Schober** [1]**, etc.) veulent de même qu'après la consécration le prêtre assistant fasse la génuflexion toutes les fois que l'évêque la fait.**

Cependant, quelques autres pensent que le prêtre assistant n'a pas alors à faire la génuflexion avec l'évêque. (Cf. Catalani, Martinucci, Hægy, etc.). Notons que ces deux derniers auteurs sont particulièrement informés de la pratique des grandes basiliques de Rome.

Il n'appartient pas à l'*Ami* **de trancher le différend. Seule une décision authentique de la S. C. des Rites y pourrait mettre fin. Pourquoi notre vénérable consultant ne solliciterait-il pas lui-même cette décision ? Plus d'un liturgiste lui en saurait gré.**

Q. — Peut-on interpréter le décret de la S. C. des Rites du 9 juin 1742, n. 2367, en ce sens que tout ce qui y est dit du trône et des révérences doit s'observer devant le Saint-Sacrement exposé, soit que l'évêque célèbre, soit qu'il assiste ; mais que ce qui concerne l'obligation d'avoir la tête découverte se rapporte uniquement à l'évêque assistant ?

Si oui, quand l'évêque célèbre au trône les vêpres solennelles devant le Saint-Sacrement exposé, peut-il se servir de la mitre comme aux autres vêpres ; ou bien ne doit-il l'avoir qu'au moment de mettre et de bénir l'encens, comme le Cérémonial des évêques (l. II, c. XXXIII, n. 19) le prescrit pour un cas analogue ?

R. — Etant donné que régulièrement la sainte Réserve ne doit pas se trouver à l'autel où est célébrée une fonction pontificale, *a fortiori* **est-il de**

[1] C'est à tort que Favrin *(Praxis solemnium functionum episcoporum*, p. 55, note 5) range Schober parmi les partisans de l'autre opinion. (Cf. Schober, *Cæremoniæ missarum solemnium...*, 2e édit., p. 142, n. 9).

toute convenance qu'une telle fonction n'ait pas lieu à un autel où le Saint-Sacrement est déjà publiquement exposé. (Cf. Cérém. des év., l. I, c. XII, n. 8 et 9). Il n'est donc pas surprenant que les liturgistes ne se soient pas attardés à en décrire le cérémonial. Ils se sont contentés de poser en principe que, devant le Saint-Sacrement ainsi exposé, l'évêque ne doit pas porter la mitre [1], sauf pour les actions pour lesquelles même alors elle est expressément requise par les rubriques. (Cf. de Herdt, *Praxis pontif.*, t. I, n. 146).

Or, on ne voit pas pourquoi, à des moments identiques de deux mêmes fonctions solennelles en présence du Saint-Sacrement publiquement exposé, l'évêque prendrait ou non la mitre, suivant qu'il célébrerait lui-même ou qu'il ne ferait qu'assister pontificalement. Il est par conséquent à supposer, jusqu'à nouvel ordre, que le décret de la S. C. des Rites du 9 juin 1742, n. 2367, allégué par notre lointain consultant, formule une règle générale s'appliquant uniformément à l'un et à l'autre cas [2]. Elle s'applique par là-même aux vêpres pontificales devant le Saint-Sacrement exposé.

Q. — Le jour même de la fête du Sacré-Cœur, il y a eu à l'église paroissiale, après les messes basses, exposition du Saint-Sacrement jusqu'à 10 heures, heure à laquelle a été célébrée solennellement la grand'messe. A 19 h. 1/2 il y a eu vêpres solennelles, sermon, puis procession du Saint-Sacrement hors de l'église. Il va sans dire que les paroissiens ont assisté à ces offices.

Or, voici que, s'autorisant de l'indication donnée par l'*Ordo* du diocèse pour le dimanche suivant : *Hodie Solemnitas Ssmi Cordis Jesu,* on a chanté de nouveau ce dimanche-là, dans la même église, la messe de la fête du Sacré-Cœur. J'ai affirmé que l'on n'avait pas le droit de faire ainsi une double solennité à une fête.

Qu'en pense l'*Ami ?*

R. — En permettant de façon générale ou par indults particuliers de renvoyer au dimanche la solennité extérieure de certaines grandes fêtes tombant en semaine, l'Eglise a uniquement en vue le bien spirituel d'un grand nombre de fidèles qui, retenus chez eux par leurs devoirs d'état ou trop préoccupés de leurs intérêts matériels, ne songeraient pas à célébrer ces fêtes au jour de leur incidence et se priveraient ainsi des leçons et des grâces qu'elles leur offrent [3].

Si donc dans quelque paroisse la fête du Sacré-Cœur est solennisée le vendredi même où elle tombe et que tous les paroissiens, — ou autant dire, — se fassent un devoir d'assister aux offices de ce jour, il n'y a pas, sauf avis contraire de l'Ordinaire, à y transférer la solennité extérieure de ladite fête au dimanche désigné pour cela par celui-ci [1].

[1] Le célébrant lui-même doit être découvert devant le Saint-Sacrement exposé. (Cf. Gardellini, *Instr. Clem.*, § XXV, n. 4-7). Or, la mitre n'est pas un simple ornement ; c'est une véritable coiffure. (Cf. Rinaldi-Bucci, *De insignibus episcoporum,* p. 40, note 2).

[2] « Ex vi aut lege Cœremonialis episcoporum non prohibetur episcopo ut propria utatur sede... dum divinis assistit, *vel ea per seipsum peragit,* Ssmo Sacramento super altari palam exposito ; dummodo genuflexiones tunc præscriptas debitasque reverentias adamussim observet, atque saltem aperto capite, in signum reverentiæ, assistat. » (S. R. C., *decr. cit.*). Envisagée au commencement du décret, l'hypothèse de la célébration par l'évêque se sous-entend aisément à la fin.

[3] Cf. *Ami* 1922, p. 399. — Toutefois, l'article de l'*Ami* auquel nous renvoyons ici appelle une rectification. D'après le décret même de la S. C. des Rites du 23 juillet 1897 (n. 3960) qui y était allégué, la messe de la solennité transférée du Sacré-Cœur ne saurait, dans une église cathédrale ou collégiale, tenir lieu de la messe conventuelle solennelle conforme à l'office occurrent.

[1] Dans une réponse pour Québec en date du 6 mars 1896 (n. 3890, ad 4), la S. C. des Rites a, il est vrai, déclaré qu'une église paroissiale ayant célébré solennellement la fête de son titulaire au jour d'incidence de celle-ci n'était pas dispensée pour cela d'en transférer au dimanche suivant la solennité extérieure. Mais il faut remarquer qu'en l'espèce il s'agissait de l'une des solennités extérieures *obligatoires* là-bas (tout comme le sont chez nous les solennités transférées en vertu du décret de Caprara). Or, il n'en est pas ainsi de la solennité extérieure de la fête du Sacré-Cœur.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Mère de Kertanguy (1796-1870), par Mgr Du Bois de la Villerabel, archevêque de Rouen. — In-8 de 726 p., 32 f. (major. en sus). — Paris, Beauchesne.

Mère de Kertanguy : un nom sans doute inconnu de bien des lecteurs. Un des très grands noms cependant de la merveilleuse Renaissance religieuse que Dieu a fait éclore en notre pays il y a cent ans sur les ruines accumulées par la Révolution.

Jeanne de Kertanguy fut, au XIXe siècle, la restauratrice et la rénovatrice de cette œuvre de la Retraite qui, inaugurée au XVIIe siècle par Catherine de Francheville, a été jusqu'à la Révolution, avec l'œuvre des Missions (Michel Le Nobletz, Maunoir, Huby, le B. Grignion de Montfort, etc.), la plus féconde bénédiction de Dieu sur la Bretagne et sur tout l'Ouest de la France.

Jeanne de Kertanguy a renouvelé l'Œuvre en la perfectionnant et en lui assurant sa forme définitive. Avant la Révolution, sur les quatre Couvents de Retraite qui existaient, d'ailleurs indépendants les uns des autres, trois (Rennes, Quimper, St-Pol-de-Léon) constituaient de simples associations dont les sujets prononçaient à la fin du noviciat un acte de Consécration qui n'engageait pas l'avenir mais leur servait d'inscription sur les rôles du couvent. A Vannes seulement, les Sœurs faisaient profession publique d'obéissance et de chasteté, mais non de pauvreté, ce vœu étant incompatible avec la législation du royaume en dehors des monastères de Moniales : il était remplacé par le vœu de stabilité qui le comprenait virtuellement.

Des Dames de la Retraite Jeanne de Kertanguy a fait des religieuses, les Filles de la Sainte Vierge de Vannes. Leurs règles, reproduction d'abord de celles du XVIIe siècle, se sont adaptées ensuite à la législation canonique du XIXe et ont été honorées d'un Bref laudatif par Pie IX en 1866, puis sont devenues de droit pontifical sous Léon XIII, qui a donné à la Congrégation l'approbation définitive en 1887. Elles ont depuis essaimé hors des frontières de Bretagne, et jusque hors des frontières de notre pays, en Angleterre, en Belgique et en Hollande.

Cette transformation d'une simple Association en Congrégation ne se fit pas sans encombre. Il se trouve toujours des hommes pour susciter des obstacles aux meilleures œuvres : Dieu le permet ainsi, pour mieux faire éclater ensuite sa Providence. Cette question des vœux de religion a été la page la plus douloureuse de la vie de Jeanne de Kertanguy. La majorité de ses Sœurs voulaient les vœux ; nombre même des plus jeunes n'avaient donné leurs noms à l'Association que dans l'espoir d'être appelées à y faire un jour profes-

sion religieuse. Mais il y avait des opposantes, et acharnées, qui ont déployé un esprit d'intrigue féroce et réussi à circonvenir même des évêques. C'est une dramatique histoire. Ténébreuse pour les contemporains, qui s'y sont perdus, elle apparaît ici éblouissante de lumière, à travers les pièces exhumées des archives par Mgr de la Villerabel. On est habitué à rencontrer de ces conflits à l'origine des grandes fondations; mais je ne me souviens pas d'en avoir lu de narration faite avec autant de netteté, de droiture, et tout ensemble de tact souverain et de charité parfaite. L'auteur, bien avant son épiscopat, avait conquis, dans sa Bretagne natale, un renom d'administrateur non moins que d'orateur. Il en donne une nouvelle preuve ici ; et cette centaine de pages sur la question des vœux et sur la scission de la Retraite de Quimper ne sauraient être trop recommandées à la méditation des gens d'administration, à la méditation de nous tous donc, puisque tous, à un titre quelconque, nous avons quelque chose à administrer.

Ce n'est là qu'un chapitre de la vie publique de Jeanne de Kertanguy. On y admire la charité, la patience, la douceur de la Servante de Dieu parmi les contradictions. On admirera, tout le long du volume, la solidité des vertus qui furent à la base de cette charité, son humilité surtout, un esprit d'abnégation vraiment héroïque, sa dévotion à l'Ecriture Sainte, la ferveur de sa piété liturgique. Elle a été en relations, au cours de ses épreuves et pour ses diverses fondations, avec nombre de personnages de premier plan ; et l'on suit ici les courants mystiques et tout le mouvement religieux du XIXe siècle. Un chapitre des plus attachants, et riche de données nouvelles, sur les deux Lamennais, sur Jean-Marie, qui fut souvent son conseiller, sur Féli, dont son frère, le doux Elie de Kertanguy, fut à La Chênaie le disciple chéri.

Chrétiennes ou païennes. *Le dilemme contemporain dans l'éducation des jeunes filles,* **par le chanoine H. Dutoit, vice-recteur des Facultés catholiques de Lille. In-12 de III-176 p., 5 f. Paris, de Gigord. — La Vie au Foyer, par le P. Vuillermet, O. P. In-12 de 255 p., 9 f. Paris, Lethielleux. — Dieu et le Mariage, par L. Rouzic. In-32 de XXI-378 pages encadrées de filets rouges, 5 f. Lethielleux.**

I. — *Chrétiennes ou païennes :* « Dilemme contemporain. » Dilemme de toujours, et qui se posera jusqu'à la fin du monde. Le paganisme s'agite au cœur de l'homme depuis le péché originel ; et il s'y agitera jusqu'au dernier jour de l'humanité pécheresse. Le paganisme, c'est l'idolâtrie qui au vrai Dieu substitue des créatures. Contre cette substitution toujours menaçante tout homme aura toujours à réagir. Si l'on n'a soin de maintenir fixement son orientation vers Dieu, immédiatement les souffles mauvais font sentir leur action. Une éducation sans Dieu, une éducation où Dieu n'occupe pas la place centrale qui lui est due, oriente fatalement les âmes vers le paganisme. Ce sont là des vérités vieilles comme l'Evangile, mais que l'on perd trop souvent de vue comme on perd de vue le reste de l'Evangile. M. Dutoit les rappelle en une langue énergique qui ne laissera aucun lecteur indifférent.

Deux chapitres préliminaires : *Dieu fondement nécessaire du devoir,* puis *Dieu et la pratique du devoir.* Ensuite, la vocation de la femme : sa mission éducatrice et charitable, qui répond à tous ses dons d'esprit et de cœur ; ce que doit être son éducation : éducation physique, éducation intellectuelle, éducation du cœur. Ensuite, un chapitre sur *la Vertu :* attitude du paganisme moderne à l'égard de la chasteté ; la Vertu selon le monde et la Vertu selon le Christianisme ; le déclin de la pudeur ; la prudence chrétienne en matière de fréquentations et de lectures. Enfin, *le mariage :* sa préparation ; sa pratique : sophismes païens sur l'amour ; les garanties de la dignité chrétienne des époux.

Un très beau livre, et très nécessaire, comme vous voyez.

II. — Une dizaine de volumes, d'une éloquence singulièrement précise et vigoureuse, avaient placé le P. Vuillermet au premier rang des apôtres de la jeunesse masculine. Le voici qui, depuis deux ou trois ans, dirige son zèle du côté des dames, et, de façon générale, du côté du foyer domestique et de la société conjugale. Sa *Vie au Foyer* est le premier volume d'une nouvelle série. Il n'y a pas de devoir plus « urgent » que de restaurer l'idée chrétienne de la famille chez nos contemporains, d'en bannir toutes les infiltrations païennes, infiltrations qui se sont faites torrent. Toutes les professions exigent un laborieux apprentissage : la vie conjugale est la seule profession (avec peut-être celle de député) pour laquelle on se croie dispensé de préparation. N'impose-t-elle pas cependant des obligations aussi délicates... ? Le foyer une fois fondé, comment faut-il y vivre ? Allure à lui imprimer ; sa vie intime ; intimité religieuse ; comment faire la conquête d'une âme ; devoirs envers le foyer ; la question du monde et des relations mondaines ; la question de l'apostolat et de l'action extérieure de la femme ; les relations familiales, nos frères et sœurs ; les beaux-parents ; les grands-parents et les jeunes foyers ; le budget familial ; l'horaire familial... Le P. Vuillermet n'a rien négligé, on le voit ; il a tout étudié, et toujours à la plus pure lumière surnaturelle.

III. — C'est du mariage aussi que parle M. Rouzic à ses chers jeunes gens. Il a déjà traité devant eux, en plus de deux douzaines d'opuscules, des principales obligations de la vie chrétienne. Il a abordé, dans les trois opuscules précédents, la préparation au mariage, le choix d'une fiancée, les fiançailles. Aujourd'hui il en vient au mariage lui-même : *Dieu et le Mariage,* c.-à-d. le mariage et ses lois naturelles. Un prochain volume sera donné au mariage chrétien : *J.-C. et le mariage. Dieu et le mariage* est en 2 livres : 1° Nom, institution, nature, obligation (est-on obligé de se marier ?) ; 2° Le contrat de mariage : objet du contrat ; ses fins ; l'éducation des enfants ; apaisement de la concupiscence ; l'aide mutuelle ; le motif du mariage ; l'honnêteté du lit nuptial.

Un grand réaliste. Cavour, par Maurice Paléologue, Ambassadeur de France. — In-8 écu de 328 p., avec portrait et carte. — Paris, Plon.

Ce qu'est ce livre, sa beauté, sa solidité, nos lecteurs le savent ; nous leur en avons présenté la substance alors que la majeure partie venait d'en paraître dans la *Revue des Deux Mondes : Ami* 1926, p. 182-8. *Grand réaliste,* dit M. Paléologue : oui, le plus grand réaliste du XIXe siècle, le plus actif et le plus solide constructeur d'histoire, le plus dénué de scrupules, le plus répugnant personnage de son siècle. Il n'est guère de vies où éclate en une lumière plus éblouissante, plus épouvantante la puissance d'une volonté humaine sur la marche de l'histoire, ce que peuvent l'initiative, l'intelligence, l'audace, le génie d'un homme aux prises avec le mécanisme infiniment complexe des forces mystérieuses qui s'agitent dans le monde.

L'Italie se serait-elle faite sans Cavour ? On pourrait poser la même question à propos de tous les grands mouvements qui ont secoué l'humanité. Il ne sert de rien de dire que l'unification de l'Italie était inévitable, qu'elle était dans la logique des choses ou des sentiments, qu'elle fut « éminemment un phénomène collectif de la conscience nationale. » Il y avait plus de cinq cents ans que la « conscience nationale, » par la voix de Pétrarque, par la voix de Dante, appelait l'unité italienne, la proclamait nécessaire... Elle serait encore

à venir si Cavour n'eût été là. L'Italie s'agitait sans doute bien avant Cavour. Mais si l'organisation et la conduite du mouvement libérateur avaient continué à rester aux mains des sectes révolutionnaires, le drame national aurait continué à se poursuivre dans l'incohérence et la stérilité, dans des effusions de sang qui seraient longtemps encore, toujours peut-être, demeurées inutiles... Au contraire, du jour où Cavour prend le gouvernail, tout change : la politique intérieure aussi bien que la politique étrangère. Le patriotisme italien se discipline ; un esprit nouveau l'inspire : plus de dissidence, plus d'éparpillement, plus de chimère ; une action ordonnée, conséquente, réaliste :

« Dès lors, on voit les événements surgir et se succéder avec une logique inflexible, comme s'ils se déclenchaient les uns les autres. Et ces événements s'appellent tour à tour l'envoi d'un corps expéditionnaire en Crimée, le Congrès de Paris, l'entrevue de Plombières, l'alliance franco-piémontaise du 28 janvier 1859, Magenta, Solferino, le traité de Zurich, l'annexion des Duchés, de la Romagne et de la Toscane, l'entrevue de Chambéry, Castelfidardo, Naples, Palerme, et, pour finir, la proclamation du royaume d'Italie. Dans cet engrenage merveilleux, comment ne pas reconnaître la main agissante et la pensée conductrice? »

Il avait reçu de Dieu des dons naturels extraordinaires : « l'union de facultés qui sont en général incompatibles, pour peu qu'elles soient accentuées, par exemple : l'audace et la prudence, la souplesse et l'opiniâtreté, l'énergie impétueuse et la grâce persuasive, le calcul méthodique et l'anticipation divinatrice, l'intelligence aiguë et le souffle puissant, l'imagination la plus vive et la raison la plus froide, une égale aptitude à comprendre les idées générales et les faits positifs, les intérêts matériels et les passions publiques. C'est ainsi qu'il a pu être à la fois un homme de crise nationale et un homme de gouvernement régulier. Aucun rang ne prime le sien dans la hiérarchie supérieure des hommes d'Etat. »

Il avait tout, sauf de l'âme. — Sur sa mort et sur la peine canonique dont fut frappé le prêtre qui l'avait indûment absous, voir *Ami* 1923, p. 184-5.

L'Art de Virgile dans l'Enéide, par Augustin Cartault. — Deux vol. in-8 raisin, ensemble 905 p., à 45 et 35 f. — Paris, Presses Universitaires de France.

M. Cartault est mort en 1922, des suites d'un accident, d'ailleurs assez près de l'octogénariat. Il avait occupé à la Sorbonne (depuis 1885) la chaire de poésie latine. C'était un homme d'une impeccable érudition et d'un goût achevé, un homme aussi de la « vieille Sorbonne, » de celle qui ne s'était point encore inféodée aux méthodes germaniques, comme en témoignent ses études sur les *Bucoliques* de Virgile, sur l'*Eunuque* de Térence, sur *Tibulle et les auteurs du Corpus Tibullianum,* surtout cette rapide *Histoire de la Poésie latine* qui est un pur chef-d'œuvre classique. Il s'était donné, dans ses années de retraite, à des études de philosophie morale qui rendent le son d'une âme très haute et d'un cœur d'une admirable droiture *(Les sentiments généreux,* étudiés ici en 1913 ; *L'Intellectuel,* en 1920 ; *Propos tenus au Luxembourg,* en 1921). D'une famille très chrétienne, il avait perdu la foi, jeune homme, au cours de son année de philosophie. Il ne l'a pas retrouvée. Dans ses années de retraite cependant, une orientation semblait se faire jour, chez lui, vers des préoccupations religieuses, orientation encore imprécise et surtout lente, perceptible pourtant et reconnaissable à certains traits qui n'ont pas échappé à ses proches. C'est peu, pour la consolation de ceux-ci. Mais ce n'est pas à négliger pour fonder l'espoir que la grâce divine l'aura illuminé à l'heure suprême.

Il laissait en manuscrit, et prêt pour l'impression, un travail considérable sur *l'Art de Virgile dans l'Enéide.* Il le destinait à la collection intitulée *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.* C'est là qu'il vient de paraître. On y reconnaît le même souci d'exactitude minutieuse, la même critique fine et pénétrante qui caractérisent tout ce qu'il a écrit. Nous le recommandons à nos confrères de l'enseignement. Les maîtres qui ont à commenter un texte de l'*Enéide* trouveront ici la meilleure des préparations.

L'Art marocain, par Georges Vidalenc. — Carpeaux, par A.-M. de Poncheville. — Vol. in-8 écu de 132 et 138 p., illustrés chacun de 16 planches sur papier couché, à 12 f. l'un. — Paris, Alcan.

I. — Le Maroc n'a été placé sous le protectorat français qu'en 1912 et vient à peine d'être pacifié. Et déjà, aux archéologues, aux historiens de l'art qui ont commencé à l'explorer, ce pays a révélé des trésors. Il y a eu, au moyen âge musulman, un art marocain très prospère, et qui a rayonné jusqu'en France : nos artistes ont été heureux de lui emprunter, — non pas son architecture même, dont ils n'avaient que faire, ayant bien mieux chez eux, — mais de multiples détails d'ornementation, comme le montrait naguère M. Emile Mâle (voir *Ami* 1924, p. 81-4).

Il s'en faut que nos équipes de travailleurs aient achevé l'inventaire et l'analyse méthodique des richesses artistiques du Maroc. Eux-mêmes sont les premiers à déclarer que cette terre et ce peuple réservent bien des surprises et ne livreront pas leur secret sans un labeur persévérant. Mais déjà le sol est assez déblayé, et assez de matériaux ont été mis au jour pour qu'on en puisse tirer une vue d'ensemble. C'est ce qu'a voulu faire M. Vidalenc : pas de discussions ardues sur les problèmes d'origines, sur les fixations de dates ; simplement un résumé des notions acquises, résumé commode et clair, œuvre de goût bien conçue pour guider les curieux et les amateurs d'art dans un domaine qui n'est encore familier qu'à un très petit nombre de connaisseurs. Et il nous fera aimer, non pas seulement le Maroc du passé, mais le Maroc d'aujourd'hui, qui n'est pas simplement un musée ou le tombeau d'une civilisation brillante disparue, mais d'abord un pays vivant où l'on construit, où l'on sculpte, où l'on tisse, où l'on brode, un pays où il y a encore des peintres, des enlumineurs, des potiers, où l'on trouve un public de lettrés capables d'apprécier les belles œuvres.

II. — Carpeaux (1827-1875) est une des gloires de l'art français au XIXe siècle, un des grands noms de notre sculpture. Fils d'un maître maçon et petit-fils d'un carrier, il avait la pierre dans le sang. Et il avait sucé aussi la foi au sein maternel. Un instant on lui crut la vocation ecclésiastique. Il garda du moins de sa pieuse enfance une âme profondément croyante, et restée telle toute sa vie malgré certaines apparences, malgré telle œuvre païenne comme *La Danse.* Une cruelle maladie le tint deux années cloué sur un lit de souffrance ; et là, ses sentiments religieux se réveillèrent avec une force nouvelle : — « Comme il se rejette, avec ses conceptions inachevées, écrit son biographe d'aujourd'hui, vers la vieille espérance d'une seconde vie qui ne s'achèvera point ! » Il reçut pieusement les sacrements. En tête du touchant chapitre où il nous redit les tortures de son agonie, M. de Poncheville a inscrit ces beaux vers de Baudelaire :

> Soyez béni, mon Dieu, qui donnez la souffrance
> Comme un divin remède à nos impuretés
> Et comme la meilleure et la plus pure essence
> Qui prépare les forts aux saintes voluptés !

IMPRIMATUR
Lingonis. die 18 augusti 1926.
Eug. Lindecker. *Vic. gen.*

Le Gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE, FAIBLESSE CHLOROSE
Sirop de **DESCHIENS** à l'Hémoglobine
Régénérateur du sang, prescrit par l'élite médicale.
Supérieur à la viande crue et aux ferrugineux.
DESCHIENS, Paris, 9, Rue Paul-Baudry. R.C. Seine 207.806.

VINS DE BORDEAUX

GAUDRAP & Cº 31, Rue Borie, 31 — BORDEAUX —

MAISON RECOMMANDÉE

Vin blanc de Messe **SAINTE-CROIX-DU-MONT** (vin liturgique légitime).
— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —
R. C. Bordeaux 18.250 A.

HUILE Olive pure 164 fr.; de table 124 fr.; blanche 114 fr. Savon blanc 72 0/0 post. 10 k. br. 65 fr., franco. Œuvre Ste-Thérèse, MARSEILLE. Chèque postal 59-92.

LABORATOIRES BAILLY

A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS. R. C. Seine 1.078
ANALYSES
Bactériologiques — Biochimiques — Alimentaires
(diphtérie, tuberculose) (sang, urines) (laits, vins, etc.)
REACTION DE WASSERMANN. — Notices et brochures sur demande.

ETABLI DE MENAGE

Modèle perfectionné 1926. Breveté S. G. D. G. — Franco 46 fr. (France)
Permet d'exécuter tˢ travaux de menuiserie et serrurerie. S'adapte instantanément à toute table. Pas encombrant, se case n'importe où. Emploie tous les outils.

REMPLACE l'ETABLI et l'ETAU

Rendra de grands services aux missionnaires, dans les cures, pensionnats, séminaires, patronages, œuvres, etc.

A. ONIGKEIT Belle-Vue, Romans-sur-Isère (Drôme).
Chèques post. LYON 6.29. — Notice *A. C.* gratis comme imprimé, ou contre 0,75 sous pli fermé remb. à l'achat.

LOURDES

POUR TOUS ACHATS D'OBJETS DE PIÉTÉ ET SOUVENIRS
ADRESSEZ-VOUS AU **PALAIS DU ROSAIRE**
MAISON VENDANT LE MEILLEUR MARCHE DE TOUT LOURDES
ENVOI *FRANCO* du CATALOGUE.
MAISON PRINCIPALE : 64, Boulevard de la Grotte.
SUCCURSALES { 158, Rue de la Grotte. 5, Avenue Peyramale.

LISEZ CECI Mᵐᵉ L. MARQUIS, directrice de l'Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève, fondé en 1884, 2, rue Péclet, à BESANÇON, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie**. Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1ʳᵉˢ Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.
R. C. Besancon 1.552

VINS DE MESSE
CAVES DES PRÉMONTRÉS

S'adresser à M. YVRARD
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône).

34 fr. pet. Imprimerie univers., couleurs. Pierre Humide. Spéc. Curé Teloché (Sarthe). R. C. Mans 399.

Vitrail de l'église de Bourg-Blanc (Finistère)

VITRAUX D'ART

L. BALMET, O. I. 25, Cours Berriat, 25, GRENOBLE (Téléph. 10.00)

Maison fondée en 1850

Membre du Jury et dipl. d'Honneur aux Expositions de Lyon 1914, Grenoble 1925 et Paris Arts décoratifs Modernes 1925

RÉFÉRENCES DE 1ᵉʳ ORDRE

Fournisseur de l'ETAT Monuments historiques, Missions étrangères, etc.

Envoi de projets et devis sur demande

Pour toute demande de prix indiquer avec le sujet et le genre désiré les mesures approximatives des fenêtres, leur nombre, le style de l'église. Les prix sont établis pour des travaux d'art très soignés, très étudiés et exécutés avec de très beaux verres.

Derniers travaux importants exécutés ou en cours d'exécution

ISÈRE : églises St-Louis, St-Bruno de Grenoble ; St-Maurice de Vienne ; basilique St-Antoine, mon. hist.
INDRE : église St-Marcel, mon. hist.
VIENNE : église St-Martial à Montmorillon.
Hte-SAVOIE : églises d'Evian, Annecy-le-Vieux, Samoëns, Chamonix, Argentière, etc.
ALLIER : église St-Blaise à Vichy.
COTES-DU-NORD : égl. de Pommerit-le-Vicomte, Plélo, Sévignac, Kerfot, Lézardrieux, Ploulec'h, Grand Séminaire, Pensionnat des Dames du St-Esprit.
FINISTÈRE : Bourg-Blanc. CORSE : St-Marie à Bastia.
ITALIE. SUISSE. INDES ANGLAISES. ANNAM. ILE MAURICE. ST-PIERRE ET MIQUELON. MARTINIQUE, etc.

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

à venir si Cavour n'eût été là. L'Italie s'agitait sans doute bien avant Cavour. Mais si l'organisation et la conduite du mouvement libérateur avaient continué à rester aux mains des sectes révolutionnaires, le drame national aurait continué à se poursuivre dans l'incohérence et la stérilité, dans des effusions de sang qui seraient longtemps encore, toujours peut-être, demeurées inutiles... Au contraire, du jour où Cavour prend le gouvernail, tout change : la politique intérieure aussi bien que la politique étrangère. Le patriotisme italien se discipline ; un esprit nouveau l'inspire : plus de dissidence, plus d'éparpillement, plus de chimère ; une action ordonnée, conséquente, réaliste :

« Dès lors, on voit les événements surgir et se succéder avec une logique inflexible, comme s'ils se déclenchaient les uns les autres. Et ces événements s'appellent tour à tour l'envoi d'un corps expéditionnaire en Crimée, le Congrès de Paris, l'entrevue de Plombières, l'alliance franco-piémontaise du 28 janvier 1859, Magenta, Solferino, le traité de Zurich, l'annexion des Duchés, de la Romagne et de la Toscane, l'entrevue de Chambéry, Castelfidardo, Naples, Palerme, et, pour finir, la proclamation du royaume d'Italie. Dans cet engrenage merveilleux, comment ne pas reconnaître la main agissante et la pensée conductrice ? »

Il avait reçu de Dieu des dons naturels extraordinaires : « l'union de facultés qui sont en général incompatibles, pour peu qu'elles soient accentuées, par exemple : l'audace et la prudence, la souplesse et l'opiniâtreté, l'énergie impétueuse et la grâce persuasive, le calcul méthodique et l'anticipation divinatrice, l'intelligence aiguë et le souffle puissant, l'imagination la plus vive et la raison la plus froide, une égale aptitude à comprendre les idées générales et les faits positifs, les intérêts matériels et les passions publiques. C'est ainsi qu'il a pu être à la fois un homme de crise nationale et un homme de gouvernement régulier. Aucun rang ne prime le sien dans la hiérarchie supérieure des hommes d'Etat. »

Il avait tout, sauf de l'âme. — Sur sa mort et sur la peine canonique dont fut frappé le prêtre qui l'avait indûment absous, voir *Ami* 1923, p. 184-5.

L'Art de Virgile dans l'Enéide, par **Augustin Cartault. — Deux vol. in-8 raisin, ensemble 905 p., à 45 et 35 f. — Paris, Presses Universitaires de France.**

M. Cartault est mort en 1922, des suites d'un accident, d'ailleurs assez près de l'octogénariat. Il avait occupé à la Sorbonne (depuis 1885) la chaire de poésie latine. C'était un homme d'une impeccable érudition et d'un goût achevé, un homme aussi de la « vieille Sorbonne, » de celle qui ne s'était point encore inféodée aux méthodes germaniques, comme en témoignent ses études sur les *Bucoliques* de Virgile, sur l'*Eunuque* de Térence, sur *Tibulle et les auteurs du Corpus Tibullianum,* surtout cette rapide *Histoire de la Poésie latine* qui est un pur chef-d'œuvre classique. Il s'était donné, dans ses années de retraite, à des études de philosophie morale qui rendent le son d'une âme très haute et d'un cœur d'une admirable droiture *(Les sentiments généreux,* étudiés ici en 1913 ; *L'Intellectuel,* en 1920 ; *Propos tenus au Luxembourg,* en 1921). D'une famille très chrétienne, il avait perdu la foi, jeune homme, au cours de son année de philosophie. Il ne l'a pas retrouvée. Dans ses années de retraite cependant, une orientation semblait se faire jour, chez lui, vers des préoccupations religieuses, orientation encore imprécise et surtout lente, perceptible pourtant et reconnaissable à certains traits qui n'ont pas échappé à ses proches. C'est peu, pour la consolation de ceux-ci. Mais ce n'est pas à négliger pour fonder l'espoir que la grâce divine l'aura illuminé à l'heure suprême.

Il laissait en manuscrit, et prêt pour l'impression, un travail considérable sur *l'Art de Virgile dans l'Enéide.* Il le destinait à la collection intitulée *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.* C'est là qu'il vient de paraître. On y reconnaît le même souci d'exactitude minutieuse, la même critique fine et pénétrante qui caractérisent tout ce qu'il a écrit. Nous le recommandons à nos confrères de l'enseignement. Les maîtres qui ont à commenter un texte de l'*Enéide* trouveront ici la meilleure des préparations.

L'Art marocain, par **Georges Vidalenc. — Carpeaux,** par **A.-M. de Poncheville. — Vol. in-8 écu de 132 et 138 p., illustrés chacun de 16 planches sur papier couché, à 12 f. l'un. — Paris, Alcan.**

I. — Le Maroc n'a été placé sous le protectorat français qu'en 1912 et vient à peine d'être pacifié. Et déjà, aux archéologues, aux historiens de l'art qui ont commencé à l'explorer, ce pays a révélé des trésors. Il y a eu, au moyen âge musulman, un art marocain très prospère, et qui a rayonné jusqu'en France : nos artistes ont été heureux de lui emprunter, — non pas son architecture même, dont ils n'avaient que faire, ayant bien mieux chez eux, — mais de multiples détails d'ornementation, comme le montrait naguère M. Emile Mâle (voir *Ami* 1924, p. 81-4).

Il s'en faut que nos équipes de travailleurs aient achevé l'inventaire et l'analyse méthodique des richesses artistiques du Maroc. Eux-mêmes sont les premiers à déclarer que cette terre et ce peuple réservent bien des surprises et ne livreront pas leur secret sans un labeur persévérant. Mais déjà le sol est assez déblayé, et assez de matériaux ont été mis au jour pour qu'on en puisse tirer une vue d'ensemble. C'est ce qu'a voulu faire M. Vidalenc : pas de discussions ardues sur les problèmes d'origines, sur les fixations de dates ; simplement un résumé des notions acquises, résumé commode et clair, œuvre de goût bien conçue pour guider les curieux et les amateurs d'art dans un domaine qui n'est encore familier qu'à un très petit nombre de connaisseurs. Et il nous fera aimer, non pas seulement le Maroc du passé, mais le Maroc d'aujourd'hui, qui n'est pas simplement un musée ou le tombeau d'une civilisation brillante disparue, mais d'abord un pays vivant où l'on construit, où l'on sculpte, où l'on tisse, où l'on brode, un pays où il y a encore des peintres, des enlumineurs, des potiers, où l'on trouve un public de lettrés capables d'apprécier les belles œuvres.

II. — Carpeaux (1827-1875) est une des gloires de l'art français au XIXe siècle, un des grands noms de notre sculpture. Fils d'un maître maçon et petit-fils d'un carrier, il avait la pierre dans le sang. Et il avait sucé aussi la foi au sein maternel. Un instant on lui crut la vocation ecclésiastique. Il garda du moins de sa pieuse enfance une âme profondément croyante, et restée telle toute sa vie malgré certaines apparences, malgré telle œuvre païenne comme *La Danse.* Une cruelle maladie le tint deux années cloué sur un lit de souffrance ; et là, ses sentiments religieux se réveillèrent avec une force nouvelle : — « Comme il se rejette, avec ses conceptions inachevées, écrit son biographe d'aujourd'hui, vers la vieille espérance d'une seconde vie qui ne s'achèvera point ! » Il reçut pieusement les sacrements. En tête du touchant chapitre où il nous redit les tortures de son agonie, M. de Poncheville a inscrit ces beaux vers de Baudelaire :

> Soyez béni, mon Dieu, qui donnez la souffrance
> Comme un divin remède à nos impuretés
> Et comme la meilleure et la plus pure essence
> Qui prépare les forts aux saintes voluptés !

IMPRIMATUR
Lingonis, die 18 augusti 1926.
EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le Gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE, FAIBLESSE CHLOROSE
Sirop de **DESCHIENS** à l'Hémoglobine
Régénérateur du sang, prescrit par l'élite médicale.
Supérieur à la viande crue et aux ferrugineux.
DESCHIENS, Paris, 2, Rue Paul-Baudry. R.C. Seine 207.800.

VINS DE BORDEAUX

GAUDRAP & C° 31, Rue Borie, 31 — BORDEAUX —

MAISON RECOMMANDÉE

Vin blanc de Messe **SAINTE-CROIX-DU-MONT** (vin liturgique légitime).
— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —
R. C. Bordeaux 18.250 A.

HUILE Olive pure 164 fr.; de table 124 fr.; blanche 114 fr. Savon blanc 72 0/0 post. 10 k. br. 65 fr., franco.
Œuvre Ste-Thérèse, MARSEILLE. Chèque postal 59-92.

LABORATOIRES BAILLY

A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS. R. C. Seine 1.078
ANALYSES
Bactériologiques — Biochimiques — Alimentaires
(diphtérie, tuberculose) (sang, urines) (laits, vins, etc.)
REACTION DE WASSERMANN. — Notices et brochures sur demande.

ETABLI DE MENAGE

Modèle perfectionné 1926. Breveté S. G. D. G. — Franco 46 fr. (France)
Permet d'exécuter t[s] travaux de menuiserie et serrurerie. S'adapte instantanément à toute table. Pas encombrant, se case n'importe où. Emploie tous les outils.

REMPLACE l'ETABLI et l'ETAU

Rendra de grands services aux missionnaires, dans les cures, pensionnats, séminaires, patronages, œuvres, etc.

A. ONIGKEIT Belle-Vue, Romans-sur-Isère (Drôme).
Chèques post. LYON 6.29. — Notice *A. C.* gratis comme imprimé, ou contre 0,75 sous pli fermé remb. à l'achat.

LOURDES POUR TOUS ACHATS D'OBJETS DE PIÉTÉ ET SOUVENIRS
ADRESSEZ-VOUS AU **PALAIS DU ROSAIRE**
MAISON VENDANT LE MEILLEUR MARCHE DE TOUT LOURDES
ENVOI *FRANCO* du CATALOGUE.
MAISON PRINCIPALE : 64, Boulevard de la Grotte.
SUCCURSALES { 158, Rue de la Grotte. 5, Avenue Peyramale.

LISEZ CECI M[me] L. MARQUIS, directrice de l'Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève, fondé en 1884, 2, rue Péclet, à BESANÇON, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie.** Ils peuvent s'adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1[res] Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.
R. C. Besancon 1.552

VINS DE MESSE

CAVES DES PRÉMONTRÉS

S'adresser à M. YVRARD
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône).

34 fr. pet. Imprimerie univers., couleurs. Pierre Humide. Spéc. Curé Teloché (Sarthe). R. C. Mans 399.

Vitrail de l'église de Bourg-Blanc (Finistère)

VITRAUX D'ART

L. BALMET, O. I. 25, Cours Berriat, 25, GRENOBLE (Téléph. 10.00)

Maison fondée en 1850

Membre du Jury et dipl. d'Honneur aux Expositions de Lyon 1914, Grenoble 1925 et Paris Arts décoratifs Modernes 1925

RÉFÉRENCES DE 1[er] ORDRE

Fournisseur de l'ETAT Monuments historiques, Missions étrangères, etc.

Envoi de projets et devis sur demande

Pour toute demande de prix indiquer avec le sujet et le genre désiré les mesures approximatives des fenêtres, leur nombre, le style de l'église.
Les prix sont établis pour des travaux d'art très soignés, très étudiés et exécutés avec de très beaux verres.

Derniers travaux importants exécutés ou en cours d'exécution

ISÈRE : églises St-Louis, St-Bruno de Grenoble ; St-Maurice de Vienne ; basilique St-Antoine, mon. hist.
INDRE : église St-Marcel, mon. hist.
VIENNE : église St-Martial à Montmorillon.
Hte-SAVOIE : églises d'Evian, Annecy-le-Vieux, Samoëns, Chamonix, Argentière, etc.
ALLIER : église St-Blaise à Vichy.
CÔTES-DU-NORD : égl. de Pommerit-le-Vicomte, Plélo, Sévignac, Kerfot, Lézardrieux, Ploulec'h, Grand Séminaire, Pensionnat des Dames du St-Esprit.
FINISTÈRE : Bourg-Blanc. CORSE : St-Marie à Bastia.
ITALIE. SUISSE. INDES ANGLAISES. ANNAM. ILE MAURICE. ST-PIERRE ET MIQUELON. MARTINIQUE, etc.